

Échos d'avenir

Revue d'information de l'association Avenir Apei

Janvier-Février 2026
#74
DOSSIER
SPECIAL
CITOYENNETÉ
& HANDICAP



Citoyenneté et handicap

Citoyenneté et handicap

Un dossier pour comprendre, soutenir et faire vivre la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel.

FALC en Scène

Un moment collectif unique qui transforme le patrimoine littéraire en une expérience accessible et humaine pour tous.

Sommaire



3 Édito du président

4 Mot de la directrice générale

5 Dossier

16 Vie associative

33 Vie des établissements

38 Mots mêlés et poèmes

39 Agenda

Échos d'avenir, janvier-février 2026, n° 74

Directeur de la publication : Jean-Michel Reiter

Rédacteur en chef : Violette Guillet

Rédaction et conception graphique : Jean-Michel Reiter / Marie Jeannot

PAO : Jean-Marc Leroutier

Ont collaboré à ce numéro : Adelino Abalot, Christian Bachelet, Laurence Barbosa, Benjamin, Caroline Benoit, Thierry Boxberger, Emma Calland, Hervé Cassabois, Clotilde de Lesquen, Sacha Dokic, Julie, L'équipe de la MAS Hors les Murs, L'équipe éducative et les résidents du foyer les Courlis, Françoise Le Borgne, Jacques Lelubre, Anne-Marie Libotte, Mohammed Ali, Corinne Peyronnet, Clarisse Rousseau, Odette Rouvet, Mireille Seiler, Abdallah Sidki, Carla Tannoux, Mickaël Teboul.

Siège social Avenir Apei :

27, rue du Général Leclerc - 78420 Carrières-sur-Seine

Tel. : 0130862250 / Mail: communication@avenirapei.org

www.avenirapei.org

N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E. 8891B

Association affiliée à l'Unapei

Imprimerie: ESAT les Néfliers Avenir Apei





Édito

“ Ce contexte pourrait fragiliser nos organisations ; il nous oblige au contraire à être plus rigoureux, plus solidaires et plus innovants. ”

**Chères familles,
Chers partenaires,
Chers amis,**

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser, au nom du conseil d'administration, mes vœux les plus sincères.

Nous évoluons dans un contexte national et économique particulièrement contraint. Inflation durable, tensions sur les finances publiques, évolutions réglementaires rapides, difficultés de recrutement et exigences accrues en matière de qualité pèsent fortement sur l'ensemble du secteur médico-social. Ce contexte pourrait fragiliser nos organisations ; il nous oblige au contraire à être plus rigoureux, plus solidaires et plus innovants. Il rappelle surtout combien notre mission — accompagner les personnes en situation de handicap, défendre leurs droits et promouvoir leur pleine inclusion — est essentielle.

Dans ce contexte exigeant, **Avenir Apei continue d'avancer**.

L'année 2025 a déjà été marquée par deux réalisations immobilières majeures : la **réception du foyer de vie les Monts Blancs**, qui améliore durablement les conditions d'accueil et d'accompagnement, et la livraison de **8 studios au Vésinet**, venant renforcer l'offre du Centre d'Habitat Horizons et favoriser des parcours résidentiels plus autonomes. Ces réalisations témoignent de notre capacité collective à concrétiser des projets ambitieux au service des personnes accompagnées.

D'autres projets structurants sont engagés et se concrétiseront prochainement : le déménagement de l'**ESAT Les Néfliers au Pecq**, avec la construction de la cuisine centrale, celui du **CAVT et du SAVS à La Celle-Saint-Cloud**, ainsi que le déménagement du **SESSAD** sur le site de l'IME Les Glycines, dans le cadre de la transformation de l'offre. Ces évolutions exigent une mobilisation importante, que je tiens à saluer, tant du côté des équipes que de la direction et des administrateurs.

Avenir Apei, c'est aussi une **association portée par l'engagement bénévole et la solidarité**. L'opération Brioches, avec près de 30000 euros collectés, ainsi que l'opération golf, illustrent notre capacité à fédérer et à mobiliser. Je remercie chaleureusement les donateurs pour leur confiance. Dans un contexte économique tendu, leur soutien est précieux. J'en profite pour rappeler combien le don et l'adhésion sont essentiels à la vitalité et à la représentativité de notre projet associatif.

L'année écoulée a également été marquée par un travail fort autour de la **culture, de l'accessibilité et de l'autodétermination**, notamment à travers le développement du **Facile À Lire et à Comprendre (FALC)**.

Notre participation au projet **FALC en Scène**, démarche innovante de théâtre inclusif, illustre notre conviction que l'accès à la culture est un droit fondamental et que les personnes en situation de handicap peuvent être pleinement actrices de la vie culturelle. Dans cette dynamique, une **journée culture associative** sera désormais instaurée.

Parallèlement, nous poursuivons la **transformation de l'offre de services**, en particulier pour les établissements accompagnant des enfants, en lien étroit avec les associations des Yvelines et les autorités de contrôle et de tarification. Les **évaluations externes** que nous préparons sont abordées comme une opportunité d'amélioration continue et de valorisation de nos pratiques.

Enfin, le **manifeste d'Avenir Apei** constitue un repère essentiel. Il affirme une conviction forte : la reconnaissance des personnes en situation de handicap comme des citoyens à part entière, capables d'exprimer leurs choix et leurs aspirations. Il intervient à un moment charnière, puisque le **projet associatif actuel arrive à son terme** et qu'un **travail de réécriture sera engagé en 2026**, avec la volonté d'inscrire dès l'origine l'**inclusion en milieu ordinaire** comme principe structurant.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier aux **professionnels**, pour leur engagement quotidien et leur capacité à accompagner ces transformations. Cet engagement mérite reconnaissance, y compris sur le plan financier, et nous y restons attentifs.

Merci à toutes et à tous — professionnels, bénévoles, administrateurs, familles et partenaires — pour votre engagement et votre confiance. C'est grâce à vous que nos valeurs prennent vie, chaque jour.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé, de solidarité et d'espoir.

Bonne année à toutes et à tous.

*Jean-Michel Reiter,
Président*

Mot de la directrice générale



“ Cap sur 2026, avec l'ambition de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et de soutenir leurs parcours et leurs projets ”

Madame, Monsieur, chers lecteurs,

En ce début d'année 2026, je tiens tout d'abord à vous adresser mes voeux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit riche de projets, d'enthousiasme et de moments partagés avec celles et ceux qui vous sont chers.

Le passage à une nouvelle année est toujours un moment privilégié pour prendre du recul et se projeter vers l'avenir. C'est dans cet esprit que s'est tenue, le 20 janvier 2026, la traditionnelle demi-journée des cadres et administrateurs. Ce temps de travail et d'échanges a permis de poser collectivement les premiers repères de l'année à venir et de s'inscrire dans la continuité du travail engagé en 2025.

L'année 2026 s'ouvre ainsi avec la volonté affirmée de consolider nos pratiques, de structurer notre organisation et de donner pleinement corps aux orientations portées par notre projet associatif. La charte des principes managériaux s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Fruit d'un travail collectif mené tout au long de l'année 2025 avec les directeurs, les chefs de service et les professionnels de l'association, elle constitue désormais un cadre de référence partagé. Elle a vocation à guider les postures managériales, à renforcer la cohérence de nos pratiques et à soutenir les équipes dans un contexte de transformation et d'exigences accrues.

L'année 2026 sera également marquée par une évolution majeure de notre offre de services, en particulier dans les établissements du secteur enfance. Les orientations nationales, régionales et départementales nous enjoignent de faire évoluer les modalités d'accompagnement. C'est ce que l'on désigne communément comme la « transformation de l'offre de services » ou la mise en place de dispositifs en « plateforme ».

Pour notre association, cette évolution ne saurait être une simple réponse organisationnelle ou réglementaire. Nous faisons le choix de la penser et de la construire pour qu'elle ait du sens, au regard des besoins des enfants, des attentes des familles et des réalités du terrain. Elle s'inscrit ainsi dans une logique de dispositifs plus souples, plus inclusifs et davantage articulés

avec les parcours de vie des enfants et de leurs familles. Il s'agit de repenser nos réponses pour mieux accompagner les besoins, prévenir les ruptures de parcours et renforcer les coopérations avec les partenaires du territoire.

Cette transformation de l'offre enfance s'inscrit pleinement dans notre projet associatif et dans nos orientations stratégiques 2023-2027. Elle suppose un engagement collectif, une capacité d'adaptation et un accompagnement renforcé des équipes de professionnels concernées, afin de garantir des évolutions progressives, sécurisées et porteuses de sens.

Enfin, l'année 2026 sera une année clé dans la préparation des évaluations externes de nos 21 établissements et services. Cette démarche nous invite à structurer, tracer et rendre visibles des pratiques déjà engagées sur le terrain. Elle constitue une opportunité collective de valoriser la qualité du travail réalisé et de renforcer durablement notre dynamique d'amélioration continue.

Ces transformations reposent notamment sur l'engagement et les compétences des équipes de notre association. Elles s'appuient sur des professionnels investis, attentifs aux besoins des personnes accompagnées et capables de faire évoluer leurs pratiques dans un contexte exigeant. Cette réalité, qui fait la force de notre association au quotidien, mérite d'être pleinement reconnue et valorisée. L'association demeure attentive à la valorisation de ces métiers et à la reconnaissance de leur rôle fondamental.

Cap sur 2026, avec l'ambition de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et de soutenir leurs parcours et leurs projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Violette Guillet,
Directrice Générale



Dossier



Citoyenneté et handicap : informer, accompagner, reconnaître

■ Un engagement, constant et pleinement assumé

Depuis plus de six ans, la question de la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel occupe une place centrale dans l'engagement porté par Avenir Apei, en lien étroit avec l'Unapei et l'UnapeiÎle-de-France. Cet engagement s'inscrit dans une démarche à la fois militante et institutionnelle, assumée et cohérente.

Militante, parce qu'elle affirme avec force que les personnes en situation de handicap intellectuel sont des citoyens à part entière, titulaires des mêmes droits que tous les autres. Institutionnelle, parce qu'elle s'appuie sur un cadre légal clair, sur des pratiques respectueuses et sur une exigence constante de neutralité et de rigueur.

À l'approche des élections municipales de 2026, il est apparu essentiel de proposer un article de fond destiné aux adhérents, aux familles, aux professionnels et aux bénévoles. L'objectif est de rappeler les droits existants, de clarifier les responsabilités de chacun et de présenter les leviers concrets permettant de rendre effectif l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui.



■ Une avancée législative déterminante : le droit de vote reconnu à tous

La loi du 23 mars 2019 a marqué un tournant décisif dans la reconnaissance des droits civiques des personnes en situation de handicap intellectuel. Depuis cette date, le droit de vote ne peut plus être retiré à une personne majeure en raison de son handicap, quelle que soit la mesure de protection juridique dont elle relève.

Les jugements antérieurs mentionnant une restriction à l'exercice du droit de vote sont devenus juridiquement inapplicables. Concrètement, toute personne majeure dispose aujourd'hui du droit de vote, sans exception liée au handicap.

Cette évolution législative consacre un principe fondamental : le handicap

intellectuel ne peut en aucun cas justifier une exclusion de la vie démocratique. Le débat ne porte donc plus sur la légitimité du droit, mais sur les conditions concrètes de son exercice.

Un droit fondamental, mais jamais une obligation

Reconnaitre un droit ne signifie jamais l'imposer. Dans la logique de l'autodétermination, le fait de voter relève avant tout d'un choix personnel.

Certaines personnes souhaiteront participer aux scrutins, d'autres non. Ces deux positions sont légitimes et

doivent être respectées avec la même considération. Le respect de la citoyenneté passe aussi par le respect du non-choix.

Le rôle des familles, des professionnels, des bénévoles et des associations n'est donc ni d'inciter à voter à tout prix, ni d'orienter une opinion politique. Il

consiste à informer, expliquer, rassurer et accompagner les démarches lorsque la personne en exprime le souhait.

L'accompagnement porte sur le *comment voter*, jamais sur le *pour qui voter*

Les établissements et les CVS, piliers de la citoyenneté

Les établissements et services médico-sociaux jouent un rôle déterminant dans l'exercice concret de la citoyenneté. Les Conseils de la Vie Sociale (CVS) constituent, à ce titre, des espaces privilégiés.

Ils permettent d'informer sur les droits civiques, d'expliquer le fonctionnement des élections, d'accompagner les démarches

d'inscription, d'organiser des ateliers citoyens et de favoriser le dialogue entre les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

Dans les établissements accueillant des enfants ou des jeunes, cette démarche peut et doit débuter très tôt. La citoyenneté ne commence pas le

jour du premier vote. Elle se construit progressivement, à travers des expériences concrètes: visites de mairies, de lieux institutionnels ou culturels, découverte des services publics, participation à la vie locale. Ces actions contribuent à forger des repères et à préparer l'autodétermination future.

De l'inscription électorale à la compréhension du vote

L'inscription sur les listes électorales constitue une étape indispensable pour pouvoir voter. Elle peut être réalisée en mairie ou en ligne, et nécessite une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement.

Cette démarche peut être accompagnée par les équipes, en lien étroit avec les familles, dans le respect du rythme, de la compréhension et du souhait de la personne concernée. Il est essentiel de rappeler que même lorsqu'un jugement ancien mentionnait une restriction au droit de vote, celle-ci n'est plus applicable aujourd'hui.

Au-delà de l'inscription, la préparation au vote est tout aussi essentielle.

Comprendre le déroulement d'un scrutin, découvrir un isoloir, le rôle de l'urne, la manipulation des bulletins de vote ou l'utilisation de supports en Facile à

Lire et à Comprendre (FALC) permet de lever les appréhensions et de donner du sens au geste citoyen.



La citoyenneté comme apprentissage progressif et préparation aux échéances à venir

L'exercice de la citoyenneté ne se limite pas à un rendez-vous électoral ponctuel. Il constitue un véritable apprentissage, une formation progressive à la vie démocratique, qui s'inscrit dans le temps, dans les territoires et dans les relations de proximité.

Les actions menées autour des élections municipales prennent, à ce titre, une importance particulière.

Dans de nombreuses communes, les personnes que nous accompagnons connaissent les maires, les élus locaux et les équipes municipales. Elles les croisent dans la vie quotidienne, les rencontrent lors d'événements locaux ou dans le cadre des CVS. Cette proximité facilite l'accès à la citoyenneté et rend le dialogue plus naturel, plus concret et plus accessible.

L'utilisation d'outils adaptés – supports en FALC, temps d'échange préparatoires, rencontres organisées dans un cadre rassurant – permet d'ancrer la citoyenneté dans le réel. Elle favorise une compréhension progressive des enjeux, des rôles des élus et du fonctionnement des institutions locales.

Cette dynamique locale constitue également une préparation essentielle aux

échéances électorales à venir. À moyen terme, les élections présidentielles représenteront un exercice plus complexe, en raison de la diversité et parfois de la technicité des programmes. Le travail engagé aujourd’hui autour des municipales contribue à poser les bases nécessaires à cette compréhension future.

Dans un second temps, les élections législatives offriront elles aussi des opportunités importantes. Les députés, souvent très présents sur le terrain, entretiennent un lien direct avec les citoyens de leur circonscription. Cette proximité peut faciliter les échanges, renforcer le sentiment de légitimité et

permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel de s’inscrire pleinement dans le débat démocratique.

Ainsi, la citoyenneté ne se conçoit pas comme un acte isolé, mais comme un cheminement, nourri par l’expérience, la répétition, la proximité et la confiance.

■ **Être citoyen d’égal à égal avec les élus**

La citoyenneté implique également la possibilité de rencontrer les élus et les candidats d’égal à égal, comme tout autre citoyen.

Les personnes en situation de handicap intellectuel doivent pouvoir se sentir pleinement légitimes pour poser

des questions sur des sujets qui les concernent directement : place du handicap dans les programmes municipaux, actions prévues en matière d’inclusion et d’accessibilité, disponibilité des documents en FALC, qualité de l’accueil en mairie, formation des

agents municipaux à l’accessibilité relationnelle, notamment au S3A.

Ces questions relèvent pleinement du débat démocratique et participent à la reconnaissance des personnes en situation de handicap intellectuel comme citoyens à part entière.

■ **Informers sans influencer : un principe éthique fondamental**

L’accompagnement à la citoyenneté repose sur un équilibre essentiel entre information et neutralité. Informer, c’est expliquer, rendre accessible, donner des repères et laisser le temps de comprendre. Informer, ce n’est jamais orienter.

La neutralité politique constitue une exigence éthique majeure pour les familles, les professionnels et les accompagnants. L’accompagnement doit porter exclusivement sur les conditions d’exercice du droit, jamais sur le contenu du choix.

Dans certaines situations, lorsque des difficultés d’expression, de compréhension ou de motricité le nécessitent, un accompagnement dans l’isoloir peut être mis en place, à la demande de la personne, afin de sécuriser le geste du vote, dans le strict respect de la confidentialité et de la liberté de choix.

Cette possibilité constitue une avancée importante, car elle permet de concilier l’effectivité du droit de vote avec le respect absolu de l’autodétermination, de la dignité et de la volonté de la personne.

L’accessibilité de l’information, le recours au Facile à Lire et à Comprendre (FALC), la qualité de l’accueil dans les mairies et la formation des agents à l’accessibilité relationnelle complètent ce cadre éthique indispensable à une citoyenneté réelle et non théorique.



■ **Une citoyenneté qui se construit dans la durée**

L’ exercice de la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel ne se décrète pas. Il se construit dans la durée, par des actions concrètes, coordonnées et respectueuses.

Avenir Apei, en lien avec l’Unapei et l’Unapei Île-de-France, poursuivra cet engagement avec constance et détermination, convaincue que la citoyenneté est à la fois un droit fondamental, un

apprentissage progressif et une reconnaissance essentielle de la place de chacun dans la société.

Jean-Michel Reiter, Vice-président chargé de la citoyenneté – Unapei Île-de-France

■ **L’habilitation familiale n’empêche pas d’être candidat au conseil municipal**

Les personnes majeures placées sous habilitation familiale conservent leurs droits civiques.

Cette mesure de protection juridique est distincte de la tutelle et de la curatelle et n’entraîne aucune inéligibilité. Elles peuvent donc se présenter aux élections municipales et figurer sur une liste de candidats au conseil municipal, dans les mêmes conditions que tout citoyen.

■ **Une version accessible à toutes et tous**

Le dossier que vous venez de lire a été décliné en version Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Cette version accessible permet aux personnes que nous accompagnons de mieux comprendre leurs droits et de se sentir pleinement actrices de leur citoyenneté.

La version FALC du dossier est à découvrir dans les pages suivantes.





Facile à lire et à comprendre

Citoyenneté et handicap :

La citoyenneté c'est quoi ?

La citoyenneté c'est :

- pouvoir donner son avis
- pouvoir voter
- être respecté
- respecter les autres
- participer à la vie de la ville ou du pays.



informer, accompagner, respecter

Ce qu'Avenir Apei fait

Depuis plus de 6 ans, Avenir Apei travaille pour la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel.

Ce travail est important parce que les personnes en situation de handicap sont des personnes comme les autres.

Comme les autres personnes, elles ont :

- le droit de choisir
- le droit d'être respectées

C'est important de parler de ces droits aujourd'hui.

En 2026, vous pouvez voter pour le maire de la ville.

Ce texte veut vous aider à :

- comprendre vos droits
- faire des choix



Facile à lire et à comprendre

■ Une loi importante : tout le monde a le droit de voter.

Avant 2019 :

certaines personnes en situation de handicap intellectuel n'avaient pas le droit de voter.



En 2019, il y a une nouvelle loi.

Cette loi dit une chose simple :

Toutes les personnes de plus de 18 ans peuvent voter.

Personne ne peut vous enlever le droit de vote à cause de votre handicap.



Aujourd'hui, la question est :

- comment vous aider ?
- comment expliquer ?
- comment vous accompagner ?



■ Voter c'est un droit, pas une obligation

Vous avez le droit de voter.

Vous choisissez si vous voulez voter.

Vous n'êtes pas obligé de voter.

Les familles, les professionnels, les bénévoles et les associations doivent :

- expliquer avec des mots simples
- donner des informations
- vous rassurer
- vous aider, si vous le demandez.





Facile à lire et à comprendre

Les établissements et les CVS : importants pour la citoyenneté

Les établissements vous aident à :

- connaître vos droits
- comprendre les élections
- parler et échanger

Le CVS, c'est le Conseil de la vie social.

Il y a un CVS dans tous les établissements.

Le CVS est un endroit pour vivre la citoyenneté.

Au CVS vous pouvez :

- voter et être élu
- donner votre avis
- participer aux décisions.

Le CVS permet d'apprendre la citoyenneté.

Pour apprendre la citoyenneté, il faut commencer depuis tout petit.

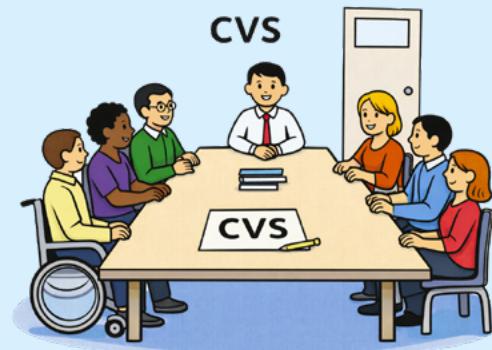
Les enfants et les jeunes peuvent apprendre

avec des choses simples comme par exemple :

- visiter la mairie
- visiter des endroits publics
- découvrir les services de la ville
- participer à la vie du quartier

Apprendre petit à petit aide à :

- mieux comprendre
- prendre confiance
- faire ses propres choix plus tard.





Facile à lire et à comprendre

S'inscrire et comprendre le vote

Pour voter, vous devez d'abord vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- à la mairie
- sur internet



Pour vous inscrire, vous avez besoin :

- d'une carte d'identité
- d'un papier avec votre adresse.



Si vous le demandez,

les professionnels ou votre famille peuvent vous aider

Vous pouvez aussi vous préparer à voter.

Se préparer, c'est par exemple :

- voir l'endroit derrière le rideau où vous allez voter
- comprendre comment se passe le vote
- apprendre à utiliser les bulletins de vote



Quand vous comprenez vous êtes rassuré :

- vous avez moins peur
- vous êtes plus à l'aise pour voter

Pour vous aider, vous avez aussi des documents

en Facile à Lire et à Comprendre - FALC.





Facile à lire et à comprendre

La citoyenneté s'apprend petit à petit

La citoyenneté, ce n'est pas seulement voter.

La citoyenneté s'apprend :

- dans la vie de tous les jours
- avec les personnes autour de vous

Les élections municipales sont importantes.

Vous pouvez choisir le maire de la ville.

Dans votre ville vous connaissez
le maire et des personnes de la mairie.

Vous pouvez les rencontrer :

- dans la vie de tous les jours
- pendant des fêtes
- au CVS de votre établissement.

Vous pouvez parler et poser des questions
au maire et aux personnes de la mairie.

Pour vous aider vous pouvez utiliser des documents en FALC.

Les rencontres et les documents en FALC vous aident à :

- comprendre le travail du maire
- comprendre le travail de la mairie.

Comprendre c'est important pour aujourd'hui et pour plus tard.

Plus tard, il y aura d'autres élections.

Vous apprendrez petit à petit si :

- vous faites les choses plusieurs fois
- vous rencontrez des gens
- vous prenez confiance en vous





Facile à lire et à comprendre

■ Parler avec les élus comme tout le monde

Les élus sont les personnes qui décident pour la ville.

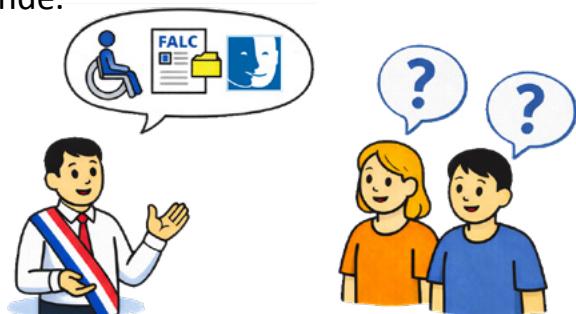
Être citoyen, c'est aussi pouvoir rencontrer les élus.

Vous pouvez rencontrer les élus comme tout le monde.

Vous pouvez parler et poser des questions
sur des sujets importants pour vous.

Par exemple :

- ce que la ville fait pour le handicap
- s'il y a des documents en FALC
- si les agents sont formés pour bien vous accueillir.



Vous avez le droit de poser des questions.

Ces questions font partie des décisions importantes pour tous.

■ Expliquer ce n'est pas dire ce que vous devez choisir

Aider à la citoyenneté n'est pas facile.

Les personnes qui vous accompagnent

peuvent vous aider à comprendre.

Elles ne doivent pas choisir à votre place.



C'est vous qui décidez.

Pour voter, vous devez être seul derrière le rideau.

Vous pouvez demander de l'aide si vous avez des difficultés :

- pour mettre votre choix dans l'enveloppe
- pour fermer l'enveloppe.



Une personne peut vous aider si vous le demandez.

Cette personne ne regarde pas votre choix.

Votre choix reste secret.



Facile à lire et à comprendre

■ La citoyenneté se prépare avec le temps

Être citoyen ne se fait pas en un jour.

Ça s'apprend avec le temps.

Pour apprendre vous devez :

- répéter les choses plusieurs fois
- être aidé
- être respecté

Avenir Apei continue son travail

parce que la citoyenneté est un droit.

La citoyenneté s'apprend petit à petit.

Elle permet à tous de mieux vivre avec les autres.

■ Élections municipales

Vous êtes sous habilitation familiale

L'habilitation familiale :

- ce n'est pas une tutelle
- ce n'est pas une curatelle.

 Vous avez le droit de voter

 Vous avez le droit d'être candidat



Jean-Michel Reiter,

Vice-président chargé de la citoyenneté – Unapei Île-de-France

Ce texte a été transcrit en Falc par l'atelier Falc d'Avenir Apei : atelier-falc@avenirapei.org.

Congrès national « Nous Aussi » : la délégation Nous Aussi 78 à Dunkerque



Début novembre, la délégation Nous Aussi 78 a participé au congrès national de Nous Aussi, organisé cette année à Dunkerque, au Palais des Congrès Le Kursaal.

Ce rendez-vous national a rassemblé des délégations venues de toute la France autour de temps d'échanges, de réflexion et d'expression collective.

Le congrès a permis de revenir sur les grandes évolutions des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap depuis la loi du 11 février 2005, tout en mettant en lumière les enjeux actuels : inclusion, accès aux droits, participation à la vie sociale, culturelle et citoyenne,

et reconnaissance de la parole des personnes concernées. L'après-midi a laissé une large place à la créativité et à l'expression des délégations, à travers des productions artistiques et des textes collectifs. La délégation NousAussi 78 s'est pleinement inscrite dans cette dynamique, en contribuant à un travail collectif autour de la vision du « monde de demain », porteur de valeurs de respect, d'inclusion et de vivre-ensemble.



La participation de Nous Aussi 78 à ce congrès national a été rendue possible grâce au soutien d'Avenir Apei, qui accompagne et soutient les initiatives portées par les personnes en situation de handicap intellectuel afin de favoriser leur expression, leur engagement et leur place dans la société.

La délégation Nous Aussi 78 ■

Campagne d'adhésion 2026 : c'est parti Avenir Apei lance sa campagne d'adhésion 2026

Dans un contexte où les attentes des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles restent fortes, l'adhésion constitue un levier essentiel pour consolider la place et la reconnaissance de notre association auprès des pouvoirs publics, des financeurs et de nos partenaires.

Plus nous sommes nombreux à adhérer, plus notre parole est légitime et entendue.

L'adhésion renforce notre capacité à défendre les droits des personnes accompagnées, à porter des positions communes et à accompagner l'évolution des réponses apportées sur nos territoires.



Une adhésion active et participative

Être adhérent d'Avenir Apei, c'est aussi prendre part à la vie de l'association : participer aux Assemblées générales, exprimer sa voix, partager son expérience et

apporter des contributions constructives au service du projet associatif.

Cette dynamique collective nourrit la réflexion, renforce la gouvernance et contribue à faire évoluer l'association au plus près des besoins.

Être adhérent, c'est ainsi :

- affirmer son engagement aux côtés des personnes en situation de handicap intellectuel,
- renforcer le poids de l'association dans ses actions de représentation et de plaidoyer,
- participer activement à la vie et aux orientations de l'association,
- contribuer à la pérennité et au développement de projets utiles et concrets.

**“ Votre adhésion
est notre force**

**En 2026, poursuivons ensemble
notre engagement ”**

L'adhésion ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 %, dans les conditions prévues par la réglementation. Un reçu fiscal vous sera délivré.

Vous pouvez adhérer :

- en complétant le bulletin d'adhésion 2026,
- ou directement en ligne sur www.avenirapei.org, rubrique Nous soutenir.

Votre adhésion est notre force.

En 2026, poursuivons ensemble notre engagement.



**En devenant adhérent,
vous bénéficierez de tarifs réduits sur nos prestations
de blanchisserie, mais aussi en regraphie !**

Devenez administrateur !

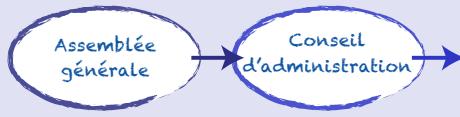
À l'approche de l'Assemblée Générale du 18 juin 2026, des postes d'administrateur seront à pourvoir.

S'engager comme administrateur, c'est participer activement aux orientations de l'association et contribuer au projet associatif au service des personnes accompagnées.

Les adhérents intéressés peuvent d'ores et déjà prendre contact avec le président pour échanger.

Votre engagement compte.

**Rejoignez une gouvernance
vivante, ouverte et collective.**



Administré
l'association, définit
les principales
orientations, arrête le
budget et les comptes
annuels

Vie associative

Une charte managériale pour faire vivre nos valeurs au quotidien

Dans un contexte en constante évolution, notre association réaffirme son engagement en faveur d'un management porteur de sens, cohérent avec ses valeurs et attentif à la qualité de vie au travail. C'est dans cette dynamique qu'a été engagée, en 2025, une démarche collective d'élaboration d'une charte de management, socle commun pour l'ensemble de nos établissements.

Un cadre partagé autour de 10 fondamentaux managériaux

Cette charte s'appuie sur les 10 fondamentaux (valeurs) de l'association, déclinés spécifiquement au regard des pratiques managériales. L'objectif est clair:

- donner un cadre commun aux équipes de direction
- renforcer la cohérence des pratiques sur l'ensemble des établissements et services,
- et favoriser un management respectueux, responsable et engageant.

Au-delà d'un document de référence, cette charte a vocation à être un outil vivant, au service du quotidien des équipes et de la qualité de l'accompagnement.

Une démarche collective et accompagnée

Pour construire cette charte, l'association a fait le choix d'un accompagnement externe, en s'appuyant sur l'expertise de Jean-Luc Stanislas, formateur au CNEH.

La démarche s'est déroulée en plusieurs temps forts:

- Un premier séminaire d'une journée, réunissant l'ensemble des directeurs, a permis de poser les bases communes, de partager les enjeux managériaux et d'engager une réflexion collective autour des valeurs associatives.
- Dans un second temps, les chefs de service ont été mobilisés lors de deux journées de travail à Versailles. Ce temps « hors les murs » a favorisé la prise de recul, l'échange d'expériences et la co-construction de contenus concrets et opérationnels.

Cette mobilisation conjointe des directeurs et des chefs de service illustre la volonté de l'association de bâtir une charte partagée, issue du terrain et portée par l'ensemble de la ligne managériale.



Une démarche inscrite dans l'amélioration continue et la QVT

L'élaboration de la charte de management s'inscrit pleinement dans le plan d'amélioration continue, et plus particulièrement dans les actions menées en matière de Qualité de Vie au Travail (QVT). Elle fait écho aux enseignements du baromètre QVT, en apportant des réponses concrètes aux enjeux d'organisation, de reconnaissance, de communication et de sens au travail.

En structurant les pratiques managériales autour de valeurs communes, l'association renforce les conditions d'un climat de travail favorable, au bénéfice des professionnels comme des personnes accompagnées.

Et après ?

Ce travail constitue une étape clé, mais non une finalité. La dynamique engagée se poursuivra en 2026, avec la continuité du plan de formation des managers (directeurs et chefs de service). L'objectif est d'ancrer durablement les principes de la charte dans les pratiques quotidiennes, d'accompagner les équipes de direction dans leurs missions et de faire vivre, concrètement, les valeurs de l'association.

Par cette démarche, l'association affirme sa conviction : un management aligné sur ses valeurs est un levier essentiel de qualité, de cohérence et d'engagement collectif.

Clotilde de Lesquen,
responsable qualité



Le comité d'éthique: deux ans de réflexion au service des valeurs de l'association

Prendre du recul pour mieux accompagner

En 2023, notre association a franchi une étape importante en créant un comité d'éthique. Ce comité indépendant et pluridisciplinaire a pour objectif de réfléchir collectivement aux décisions complexes qui se présentent dans notre quotidien d'accompagnement.

Face à des situations où se mêlent droit, morale, valeurs associatives et pratique quotidienne, il est parfois difficile de savoir quelle est la meilleure décision à prendre. Le comité d'éthique permet de prendre du recul, de discuter et d'éclairer nos choix avec une approche réfléchie et équilibrée.

Un regard croisé et complémentaire

Composé de familles, de professionnels de l'association et d'experts extérieurs (juriste, philosophe), le comité d'éthique favorise le dialogue entre des points de vue complémentaires. Cette diversité permet d'éclairer les décisions et les pratiques, dans le respect des personnes accompagnées et des valeurs portées par l'association.

Après deux années de fonctionnement, l'action du comité est aujourd'hui bien engagée. Les échanges menés ont confirmé la pertinence de cet espace de réflexion, qui contribue à soutenir les personnes qu'on accompagne, les équipes et les familles face à des choix parfois sensibles.

Un comité renouvelé pour poursuivre la dynamique

Afin de poursuivre cette dynamique, un appel à candidatures a été lancé en septembre dernier pour renouveler les membres du comité, notamment au sein du collège « professionnels » et du collège « administrateurs et familles ».

Les nouveaux membres ont été nommés et se sont réunis pour la première fois en décembre, marquant ainsi le début d'une nouvelle phase de travail.

Un espace au service de tous

Le comité d'éthique reste avant tout un outil au service de l'association, des personnes accompagnées, des familles et des professionnels. Il rappelle que la réflexion collective et le dialogue sont des leviers essentiels pour agir avec justesse et cohérence dans toutes les situations rencontrées.

*Marie Jeannot,
assistante de direction*



Pour aller plus loin

Contacter le comité d'éthique

Le comité d'éthique peut être contacté à l'adresse suivante : comite.ethique@avenirapei.org

Consulter les recommandations

L'ensemble des recommandations du comité d'éthique est disponible sur le site internet de l'association, onglet ressources numériques.

[Faire un GR code avec le lien](https://www.avenirapei.org/avenirapei/ressources-numériques-2/?eeFolder=Comite-dethique-%E2%80%93-recommandations&eeListID=1&ee=1)

Assemblée Générale 2026 Date à retenir: jeudi 18 juin 2026

Une nouvelle organisation pour mieux se retrouver.

Soucieuse de favoriser une participation plus large des familles et des adhérents, l'Association a engagé une réflexion sur les modalités d'organisation de son Assemblée Générale.

Un sondage récent mené auprès des adhérents a mis en évidence que la date habituelle du samedi ne permettait plus de réunir le plus grand nombre. Les réponses recueillies ont clairement fait apparaître qu'une tenue en semaine, et plus particulièrement le jeudi, serait plus favorable à la disponibilité des familles.

Au regard de ces éléments, le Conseil d'Administration a décidé de fixer la prochaine Assemblée Générale au jeudi 18 juin 2026 à 18 heures.

Date à retenir dès à présent : jeudi 18 juin 2026

Les convocations et documents préparatoires seront transmis en temps voulu.



Le Conseil de la Vie Sociale : un espace essentiel de dialogue

Le Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.) est une instance essentielle de dialogue et de participation au sein des établissements et services d'Avenir Apei. Prévu par la loi, il permet aux personnes accompagnées, aux familles, aux professionnels et aux représentants associatifs de s'exprimer et de contribuer collectivement à l'amélioration du fonctionnement des structures.

À travers cet article, l'association souhaite rappeler l'importance des C.V.S. et leur rôle central comme lieu d'échanges entre les établissements et les familles. Afin de renforcer leur coordination et leur efficacité, Avenir Apei organise désormais, une fois par an, une rencontre réunissant les responsables des C.V.S., les représentants des familles et les administrateurs concernés, dans une logique de partage des pratiques et de dialogue au service des personnes accompagnées.



À propos du C.V.S.

Que signifient ces trois lettres ? Cette abréviation désigne le Conseil de la Vie Sociale. Il a été institué par la loi du 2 janvier 2002 et a donc un rôle législatif. Son objectif est de permettre aux personnes accompagnées de s'exprimer, dans le cadre de réunions se tenant au rythme de trois fois par an minimum.

Dans le cadre de ces réunions les personnes accompagnées s'expriment à travers des **réunions préparatoires** grâce à des demandes à vue communautaire ayant pour but le mieux-être des personnes accompagnées; ceci exclut toute expression ayant un objectif personnel, qui devra être traité hiérarchiquement avec l'organisation de l'entité. Ces réunions, organisées dans le cadre des activités, ont un rôle primordial permettant à chacun de s'exprimer grâce à des échanges qui développent des idées

novatrices. Les questions sont rédigées en prévision de la réunion à venir.

De leur côté les parents et familles sont invités à exprimer leurs questions par mail que les élus des familles remonteront afin qu'elles soient exprimées dans le cadre du C.V.S.

Qui participe au C.V.S. ?

- Deux représentants élus des personnes accompagnées. Le président est élu parmi eux.
- Un ou deux représentants des familles, élus par les représentants légaux ou les familles.
- Un représentant du personnel.
- Un représentant de l'Association Avenir Apei, administrateur.
- Un représentant de la mairie est invité.
- Le chef de service de l'entité
- Le Directeur de l'établissement, en tant qu'invité à voix consultative, chargé de conduire et d'animer les réunions.

À l'issue de la réunion un compte rendu est rédigé. Une fois approuvé il est communiqué aux personnes accompagnées, au personnel et aux familles.

Ce compte rendu peut être utilisé dans le cadre d'une activité explicative à l'ensemble des personnes accueillies.

Importance du C.V.S.:

La tenue des C.V.S. revêt un caractère légal obligatoire. Il doit représenter une opportunité d'expression pour l'ensemble des membres et apporter une dimension d'intérêt pour le fonctionnement de chaque entité, chaque composante ayant un rôle constructif; ceci bien sûr à condition de respecter les objectifs communautaires. Chacun d'entre nous a donc un rôle important !

Vous avez des questions ? Innovation : Un mail est mis à disposition des familles par Avenir Apei permettant d'interroger un membre dûment informé sur le fonctionnement et les objectifs du C.V.S. : **tboxberger@sfr.fr**. Profitez-en !

À bientôt !

Thierry Boxberger, administrateur délégué à la coordination et l'animation des CVS ■



FALC en Scène : un moment fort de partage et d'inclusion

Le 4 décembre dernier, l'Auditorium Chanorier de la Ville de Croissy-sur-Seine a vibré au rythme d'un événement culturel exceptionnel. Près de 200 personnes — personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles et partenaires — ont assisté à une adaptation FALC (Facile À Lire et à Comprendre) des Fables de Jean de La Fontaine.

Ce spectacle, offert par Avenir Apei, a été bien plus qu'une représentation théâtrale. Il s'inscrivait pleinement dans l'engagement fort de l'association en faveur de l'accessibilité, de la participation culturelle et de l'inclusion des personnes accompagnées.

Un projet fédérateur pour les établissements de l'association

Cette représentation a constitué un grand moment de rassemblement, réunissant les différents établissements et services de l'association Avenir Apei autour d'une expérience commune.

Dans la salle, les publics se sont mélangés: personnes accompagnées, professionnels, familles et partenaires ont partagé ensemble un temps de découverte, d'émotion et de réflexion.

Ce moment collectif a renforcé le sentiment d'appartenance, de lien et de fierté, en mettant en lumière ce que l'association porte au quotidien: une société plus juste, où chacun a accès à la culture et peut en être acteur.

Rendre le patrimoine accessible: un défi relevé

Adapter les Fables de La Fontaine en FALC, c'est rendre un texte majeur du patrimoine littéraire compréhensible par tous, sans en perdre la richesse ni la portée.

La transcription réalisée par l'atelier FALC d'Avenir Apei, associée à la mise en scène sensible et inventive du projet Falc en Scène porté par l'Association Zigzag, a permis aux fables de prendre une nouvelle vie: plus proches, plus humaines, plus accessibles.

Sur scène comme dans la salle, chacun a pu comprendre, ressentir et s'approprier les histoires, démontrant que l'accessibilité est une formidable source de créativité.

Une inclusion vécue, ici et maintenant

La salle comble et l'enthousiasme du public ont confirmé le succès de cette initiative.

Le 16 décembre, l'inclusion culturelle a été vécue concrètement, à travers un spectacle fédérateur, porteur de sens et d'émotions partagées.

Ce temps fort marque une étape importante du projet FALC en Scène, et appelle naturellement à être renouvelé et développé.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont rendu ce moment possible.

Grâce à l'engagement d'Avenir Apei et de l'ensemble des acteurs du projet, la culture accessible n'est pas une simple promesse: elle est une réalité partagée.

Et maintenant? La suite du projet FALC en Scène

Porté par l'élan et la réussite des Fables de la Fontaine, le projet FALC en Scène poursuit son développement avec une nouvelle ambition artistique et inclusive: l'adaptation en FALC de Cyrano de Bergerac.

Cette nouvelle création est actuellement en préparation et donnera lieu à une première étape de présentation publique le 23 janvier, à Points communs la scène nationale de Cergy.

Un temps important de partage et de visibilité pour ce travail en cours, qui associe accessibilité, exigence artistique et participation des personnes concernées.



Laboutissement du projet est d'ores et déjà programmé:

Le 3 mars, le spectacle Cyrano de Bergerac – version FALC sera présenté à La FabricA, lieu emblématique de la création théâtrale contemporaine du Festival d'Avignon.



Par ailleurs, les Fables de La Fontaine en version FALC poursuivent elles aussi leur parcours:

elles font partie des finalistes de l'appel à projets du Collectif Scène 77, qui réunit 18 théâtres de Seine-et-Marne engagés en faveur de la création et de la diffusion artistiques sur le territoire.

Ces perspectives confirment la dynamique, la reconnaissance et la portée du projet FALC en Scène, qui continue de faire bouger les lignes pour une culture accessible, partagée et exigeante, en résonance avec les valeurs portées par Avenir Apei et l'ensemble de ses partenaires.

Suivez nos courtes vidéos qui retracent l'aventure palpitante de Cyrano de Bergerac en Falc:

<https://www.falc-en-scene.fr/falc-en-sc%C3%A8ne-2/>

*Sacha Dokic,
moniteur atelier FALC* ■

Une mobilisation nationale pour préparer l'avenir après le travail

Une journée fondatrice pour un réseau national

En novembre 2025, plus de 200 participants se sont réunis à Paris pour le premier rendez-vous national du réseau Réseaux d'Avenir, anciennement Un Avenir Après le Travail. Cette journée fondatrice a marqué une étape décisive dans la structuration d'une démarche collective visant à mieux accompagner la transition vers la retraite des travailleurs en situation de handicap.

Cette rencontre nationale a témoigné d'une mobilisation remarquable des territoires. Acteurs associatifs, professionnels, institutions, familles et personnes concernées ont répondu présents en nombre, confirmant le dynamisme du réseau et l'attente forte autour de ces enjeux de vieillissement, encore trop souvent synonymes de ruptures.

Une transition encore trop souvent synonyme de ruptures

Chaque année, près de 4000 travailleurs d'ESAT atteignent l'âge de la retraite. Cette transition, insuffisamment anticipée, entraîne fréquemment une perte de repères, des changements de lieu



de vie contraints, une baisse des ressources, un isolement social accru et des difficultés d'accès aux droits et aux soins. Les échanges de la journée ont mis en lumière l'urgence d'apporter des réponses coordonnées, humaines et durables.

Une dynamique collective et coopérative

La richesse du programme a reposé sur une grande diversité d'interventions : conférence d'ouverture du sociologue Dominique Argoud, tables rondes réunissant la CNAV, la CARSAT, la CNSA et Malakoff Humanis, ateliers pratiques autour de la méthode des collectifs, et nombreux retours d'expériences de terrain.

Une contribution forte de l'Île-de-France

Parmi les temps forts, l'Île-de-France a largement contribué aux échanges à travers l'intervention de Jean-Michel Reiter, président de Réseaux d'Avenir Île-de-France, vice-président de l'Unapei Île-de-France et président d'Avenir Apei (78), ainsi que celle d'Agnès Avigor, administratrice d'Avenir Apei. Il a rappelé avec force que la réussite de cette démarche repose sur une coopération étroite entre associations, établissements, collectivités et services de droit commun, au plus près des réalités locales.

L'intervention d'Agnès Avigdor a, quant à elle, mis en lumière un enjeu essentiel : l'accompagnement conjoint des personnes en situation de handicap vieillissantes et de leurs familles elles-mêmes confrontées à l'avancée en âge, soulignant la nécessité d'un soutien global et continu.

Vers une ouverture et un changement d'échelle du réseau

La création officielle de l'association nationale Réseaux d'Avenir vient aujourd'hui donner une nouvelle ampleur à cette dynamique, en fédérant dix collectifs territoriaux et près de 800 animateurs retraite. Un signal fort, porteur d'un même objectif : permettre un vieillissement accompagné, préparé et vécu avec dignité.

*Jean-Michel Reiter,
Président* ■



Un nouveau départ pour « Un avenir après le travail – Île-de-France »

Une Assemblée Générale marquée par une année particulière

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Un avenir après le travail – Île-de-France s'est tenue le **19 novembre 2025**. Initialement programmée plus tôt dans l'année, elle avait dû être reportée en raison du **non-renouvellement, au printemps, des crédits non reconductibles de l'ARS Île-de-France**, bouleversant le calendrier prévisionnel et le déroulement des actions engagées.

Une mobilisation collective pour maintenir le cap

Cette période d'incertitude a néanmoins été marquée par une **mobilisation forte et continue du Conseil d'Administration**, soutenue par l'implication des adhérents et le dynamisme du réseau régional.

En ouverture de séance, Jean-Michel Reiter, président de l'association, a tenu à souligner que, grâce à cet engagement collectif, **le cap a pu être maintenu**. L'association a poursuivi ses actions, innové et continué à faire vivre la démarche initiée par ses fondateurs, malgré un contexte contraint.

Un financement ARS retrouvé et une visibilité sur trois ans

Après plusieurs mois d'échanges, de travail et de relances, l'année 2025 s'achève sur une **issue résolument positive**.

L'association a en effet obtenu de l'**ARS Île-de-France un nouveau financement sur trois ans**, offrant désormais une visibilité et une

stabilité indispensables à la poursuite et au développement de ses missions. Ce soutien renouvelé constitue une reconnaissance du travail accompli, de la pertinence de la démarche portée et de la confiance accordée par les partenaires institutionnels.

Des moyens humains renforcés au service des territoires

Ce nouveau départ s'accompagne d'un **renforcement des ressources humaines**.

L'arrivée d'**Éric Raulot**, désormais en poste en tant que coordinateur régional, marque une étape importante pour l'animation et la structuration du réseau francilien.

Par ailleurs, grâce à un travail partenarial mené avec détermination par le Conseil d'Administration, l'association a également obtenu la mise à disposition d'un **temps de travail équivalent à 0,4 ETP** pour l'animation territoriale en **Seine-et-Marne (77)**, permettant de renforcer l'action de proximité et la dynamique locale.

Une nouvelle identité pour ouvrir de nouveaux horizons

Enfin, cette Assemblée Générale a été l'occasion d'annoncer une évolution structurante : le **changement d'identité de l'association au niveau national, qui devient désormais « Réseaux d'Avenir »**.

Cette nouvelle dénomination ouvre des perspectives renouvelées, tout en affirmant une ambition renforcée de coopération, de mutualisation et d'innovation au service de l'avenir après le travail.

À travers les votes statutaires, la présentation des rapports et les échanges qui ont jalonné cette Assemblée Générale, une conviction s'est clairement dégagée : **l'association Un avenir après le travail – Île-de-France est aujourd'hui engagée dans une nouvelle phase**, porteuse d'élan, de projets et d'horizons nouveaux.

*Jean-Michel Reiter,
Président* ■



Quel avenir pour les travailleurs d'ESAT ?

L'enquête menée en 2025 auprès des travailleurs d'Avenir Apei

Quels sont les ressentis de nos travailleurs d'ESAT ? Quels sont leurs parcours, leurs besoins, leurs envies d'évolution ?

Telles sont les questions qui ont été abordées avec les travailleurs des 3 ESAT d'Avenir Apei courant 2025.

Contexte de l'enquête

Le plan de transformation des ESAT lancé depuis 2021 a déjà donné lieu, au sein du pôle travail accompagné, à d'importants travaux de diversification des activités et d'amélioration des parcours.

Toujours soucieuse de répondre au mieux au bien-être et aux attentes des travailleurs et dans le cadre du déménagement de l'ESAT les Néfliers de Fourqueux au Pecq, l'association a confié un travail d'enquête à des administrateurs.

Méthodologie et participants

Les professionnels des 3 ESAT (La Roseraie, Les Courlis et Les Néfliers) ont proposé aux travailleurs de participer à cette enquête.

Même si la population rencontrée ne représente qu'une partie de l'ensemble des travailleurs des 3 ESAT, ce sont 27 personnes volontaires (18 hommes et 9 femmes, âgés de 23 à 47 ans) qui ont répondu aux questions, de façon confidentielle, et partagé leurs parcours et leurs envies.

7 thématiques ont été abordées dans un questionnaire qualitatif.

- Votre arrivée en ESAT
- Votre quotidien au travail
- Votre évolution et vos envies
- Travailler en dehors de l'ESAT
- Votre avenir et vos attentes
- Le déménagement de l'ESAT de Fourqueux au Pecq
- La découverte de nouveaux métiers autour de la mise en place d'une cuisine centrale.

Participation et échanges

Les échanges ont été très riches, cependant l'ensemble des questions n'a pas toujours été renseigné en fonction du profil et des facilités à s'exprimer des travailleurs rencontrés.

- Les travailleurs rencontrés sont arrivés dans les ESAT entre 2001 et 2024 à la suite de stages proposés par différentes structures telles que les IME, le CAVT mais aussi d'autres ESAT hors association. La majorité d'entre eux arrive donc d'établissements du secteur médico-social. Certains cependant ont été orientés après avoir déjà travaillé en milieu ordinaire.
- Le quotidien des travailleurs est très souvent synonyme d'un lever très matinal et d'une grande anticipation des transports dans le souci fréquent d'une arrivée bien avant l'horaire d'embauche. Ainsi, l'amélioration de l'accueil du matin a été évoquée avec le regret de l'arrêt de l'accueil café à la Roseraie ou l'attente dehors aux Courlis (pour les très matinaux!).



Et même si des journées longues ont été mentionnées, en grande majorité, les travailleurs ont dit être heureux à l'ESAT et avoir de bons échanges avec les collègues et les encadrants.

- Tous les travailleurs ont reçu des formations régulières sur la sécurité, l'hygiène, le secourisme... beaucoup sont ouverts et souhaitent apprendre de nouvelles choses mais très peu expriment une volonté réelle de changer d'atelier. Ils apprécient la diversité au sein de leur atelier et dans l'organisation de leur semaine, ce qui leur permet d'éviter la monotonie. La reprise de la formation à l'utilisation de tablettes, pour l'instant arrêtée, est vivement demandée.
- Le travail en dehors de l'ESAT est testé surtout au travers des DuoDay (1), très largement plébiscités mais trop brefs (1 seule journée) et très généralement sans suite.

Certains travailleurs réalisent des prestations à l'extérieur de l'association (en milieu ordinaire) ou de leur ESAT (à l'intérieur de l'association) et tous apprécient beaucoup et s'adaptent bien à des emplois du temps variés. Ces temps partagés semblent mieux répondre aux attentes des travailleurs pour lesquels un départ complet vers le milieu ordinaire, parfois synonyme pour eux de questions vis-à-vis de la perte de repères ou d'obligations de changement de logement (de foyers en particulier) est source d'inquiétude.

Enfin, certains travailleurs expriment des besoins d'accompagnement à la rédaction de CV, à la recherche de stages...ils sont demandeurs d'un suivi très régulier y compris pour ceux qui quittent l'ESAT pour le milieu ordinaire.

- Pour la majorité des travailleurs rencontrés, ce qui est important c'est de travailler et de réaliser des tâches variées (la diversité des produits conditionnés par exemple). La reconnaissance des compétences au travers de diplômes est très appréciée. Les professionnels moniteurs, chefs de service, coordinateurs... sont très sollicités par les travailleurs alors que très peu de familles sont impliquées et présentes lors des réunions de projets personnalisés.



- Les travailleurs ont été informés du déménagement de l'ESAT les Néfliers de Fourqueux au Pecq. Ils sont impatients et en même temps un peu résignés face aux délais qui s'allongent. Ce déménagement est très attendu notamment du fait de locaux vieillissants.
- Les nouveaux métiers associés à la création d'une cuisine centrale au Pecq ont été recensés et présentés aux travailleurs. Tous ceux qui sont intéressés se sont manifestés et pourront recevoir des formations spécifiques.

Un accompagnement personnalisé renforcé

Chaque travailleur accueilli au sein du pôle travail accompagné bénéficie d'un suivi personnalisé pour recueillir ses attentes et construire avec lui son projet personnalisé. L'ensemble des professionnels participe à cet accompagnement, tant au sein des nombreux ateliers que pour l'encadrement médico-social. L'arrivée de nouvelles chargées d'insertion depuis l'été 2025 complète maintenant cet accompagnement.

Corinne Peyronnet et Anne-Marie Libotte,
membres du GT ESAT

Et si on recueillait l'avis des familles?

En complément de ce travail d'enquête auprès des travailleurs, nous souhaiterions rencontrer des parents pour croiser les regards sur les ESAT.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous via le mail suivant:
lien.asso@avenirapei.org



(1) Le DuoDay: Un duo dans le monde du travail

Une journée pour partager son quotidien avec une personne en situation de handicap, l'accueillir dans son entreprise, son association, son organisation et lui donner l'occasion d'observer ou de participer activement aux tâches des collaborateurs... Tel est le concept du DuoDay, piloté chaque année par le ministère chargé des Personnes handicapées afin d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi.

Découvrir un métier, échanger avec un collaborateur, s'immerger dans un environnement de travail, et peut-être déclencher une opportunité professionnelle pour une personne en situation de handicap : voici les objectifs du DuoDay, initiative annuelle portée par le ministère en charge des Personnes handicapées. Sa 8^e édition s'est tenue le 20 novembre 2025. Elle s'inscrivait dans la **29^e semaine européenne pour l'emploi de personnes handicapées** qui a eu lieu du 17 au 23 novembre 2025.

Quand la transition énergétique améliore le confort et protège l'avenir

Mieux comprendre nos actions d'isolation

En 2025, l'Association a poursuivi son engagement en faveur de la transition énergétique, avec un objectif clair: réduire notre consommation d'énergie tout en améliorant le confort de vie et de travail dans nos établissements. Ces actions concrètes participent à la protection de l'environnement, mais aussi au bien-être quotidien des personnes accompagnées et des professionnels.

Grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), la majorité de ces travaux ont été financés sans reste à charge pour l'Association et ses établissements. Ce soutien financier a permis de déployer des solutions efficaces, durables et adaptées à nos bâtiments. Nous avons mobilisé plus de 130000 € de financements via le dispositif des CEE pour la réalisation de ces travaux en 2025. Une deuxième vague de travaux validés par les CEE sera réalisée au premier trimestre 2026.

Pourquoi l'isolation est-elle si importante?

Un bâtiment mal isolé laisse échapper la chaleur en hiver et devient difficile à rafraîchir en été. Résultat: plus de chauffage, plus d'énergie consommée et moins de confort.

En améliorant l'isolation, nous agissons sur plusieurs leviers essentiels:

- Un meilleur confort pour les personnes accompagnées et les équipes
- Moins de pertes de chaleur = moins d'énergie consommée
- Une température plus stable dans les espaces de vie et de travail
- Une réduction de notre empreinte carbone, au bénéfice des générations futures



Des travaux ciblés, expliqués simplement

Pour être efficaces, les travaux d'isolation ont été réalisés là où les pertes d'énergie sont les plus importantes:

L'isolation des combles :

La chaleur monte naturellement et s'échappe souvent par le toit. Isoler les combles permet de garder la chaleur à l'intérieur en hiver et de limiter la surchauffe en été. C'est l'un des travaux

les plus efficaces pour améliorer rapidement la performance énergétique d'un bâtiment.

L'isolation des vides sanitaires et des planchers bas

Le froid peut remonter par le sol, notamment dans les bâtiments anciens. En isolant les planchers bas et les vides sanitaires, on supprime les sensations de sol froid, on améliore le confort et on réduit les besoins de chauffage.

L'isolation des réseaux d'eau chaude (calorifugeage)

Les canalisations d'eau chaude peuvent perdre de la chaleur avant même d'arriver aux points d'usage. En les isolant, on évite le gaspillage d'énergie, on améliore l'efficacité des installations et on réduit les consommations inutiles.

Une action collective au service du territoire

En 2025, ces travaux ont concerné plusieurs établissements de l'Association, répartis sur le territoire des Yvelines. Ils illustrent une démarche collective, soutenue par la direction du patrimoine, les équipes techniques, les directions des Pôles et établissements, les partenaires et les financeurs publics.

Une transition énergétique qui a du sens

À travers ces actions, l'Association montre que la transition écologique n'est pas une contrainte, mais une opportunité: celle de mieux gérer nos ressources, d'améliorer le cadre de vie des personnes accompagnées et de construire un avenir plus durable.

Ces travaux s'inscrivent dans une stratégie de long terme, en lien avec le bilan carbone de l'Association et la future feuille de



route de décarbonation à horizon 2050. Une trajectoire responsable, fidèle à nos valeurs et ouverte sur l'avenir.

Pour en savoir plus sur les Certificats d'Économie d'Énergie:



Odette Rouvet,
Conseillère en Transition Énergétique
et Écologique en Santé (CTEES) ■

S'engager aujourd'hui pour un avenir durable : notre trajectoire bas carbone

Face aux enjeux climatiques et sociétaux actuels, notre Association a fait le choix d'inscrire résolument son action dans une démarche de développement durable structurée et ambitieuse. Fidèles à nos valeurs de responsabilité, de solidarité et d'innovation, nous avons engagé en 2025 un projet majeur : la réalisation de notre bilan carbone, étape clé pour construire une trajectoire de décarbonation cohérente et durable au service de nos établissements et des publics que nous accompagnons.

Un engagement territorial et national

Cette démarche est menée avec le soutien précieux de l'ADEME et du territoire des Yvelines, qui nous accompagnent à travers un dispositif collectif favorisant l'apprentissage, le partage d'expériences et l'intelligence collective. Dans ce cadre, nos équipes participent à des ateliers collaboratifs organisés au Quai des Possibles à Saint-Germain-en-Laye, un lieu emblématique de l'innovation durable et de la coopération territoriale.

Une démarche d'intelligence collective au service de la transformation durable

Ces temps d'échange sont particulièrement riches : ils nous permettent de travailler aux côtés d'autres entreprises et organisations engagées dans la réalisation de leur propre bilan carbone. Ensemble, nous partageons nos questionnements, nos méthodes, nos réussites mais aussi nos défis. Cette dynamique collective renforce notre conviction qu'une transition écologique réussie se construit avant tout dans le dialogue, la coopération et l'ancrage territorial.

Le bilan carbone constitue un outil structurant et stratégique. Il nous permet de mesurer objectivement l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre, qu'elles soient directes ou indirectes, et d'identifier les principaux postes d'impact de nos activités. Pour une association gestionnaire d'établissements, cet exercice est essentiel : il éclaire nos choix futurs en matière d'énergie, de mobilité, d'achats responsables, de gestion des bâtiments ou encore d'organisation du travail.

Au-delà du diagnostic, cette démarche nous ouvre surtout des perspectives concrètes d'action. Les résultats du bilan carbone permettront d'identifier des axes prioritaires de décarbonation,现实istes et adaptés à nos missions, tout en tenant compte des spécificités de nos établissements et des contraintes des secteurs autonomie et médico-social.

Une feuille de route stratégique 2050

Cette première étape s'inscrit dans un parcours plus large et structurant : le programme ACT Pas à Pas, pendant 18 mois à partir de janvier 2026. Grâce à cet accompagnement, notre Association s'engage dans la construction d'une feuille de route de décarbonation à horizon 2050, alignée avec les objectifs nationaux et internationaux de lutte contre le changement climatique. Cette feuille de route constituera un véritable cap stratégique, intégrant des objectifs intermédiaires, des indicateurs de suivi et une route pour la gouvernance déjà engagée via la Commission Développement Durable, instance participative de l'Association.



Renforcer l'engagement éco-citoyen inclusif

S'engager dans cette trajectoire bas carbone, c'est affirmer que la transition écologique est pleinement compatible avec nos missions d'inclusion et d'accompagnement. Mieux encore, elle en est un prolongement naturel. En réduisant notre impact environnemental, nous contribuons à préserver un cadre de vie sain et durable pour les personnes accompagnées, les professionnels et les générations futures.

Cette démarche mobilise l'ensemble de l'Association. Elle repose sur l'implication des équipes, la sensibilisation des acteurs de terrain et la volonté collective de faire évoluer nos pratiques. Elle témoigne de notre capacité à anticiper les transformations à venir et à inscrire notre action dans une vision de long terme.

Une trajectoire responsable, fidèle à nos valeurs

À travers ce projet, notre Association affirme son ambition : agir concrètement pour le climat, tout en restant fidèle à sa vocation première d'accompagnement, de soin et d'inclusion. Une ambition collective, responsable et porteuse de sens, que nous sommes fiers de partager avec l'ensemble de nos partenaires et lecteurs.

Pour en savoir plus sur les démarches du bilan carbone et ACT Pas à Pas, nous vous invitons à visiter :

- **Accueil - ACT Initiative**
- **Le parcours ACT'Yv : accélérer la décarbonation sur le territoire - Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine**
- **Diagnostic Décarbon'Action - BPI, ADEME | Ministère de la Culture.**

Odette Rouvet,
Conseillère en Transition Énergétique et Écologique
en Santé (CTEES) ■

Baopao : Activités musicales adaptées et inclusives

En 2025, l'association Avenir Apei a une nouvelle fois affirmé son engagement en faveur des pratiques musicales adaptées et inclusives. À travers l'activité Baopao, de nombreux événements ont été organisés, favorisant les rencontres entre les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels et le grand public.

Menée en lien étroit avec ses partenaires, l'activité Baopao œuvre au développement de pratiques d'expression musicale collectives, faisant de la musique un véritable outil de transversalité institutionnelle et un vecteur essentiel de lien social.



Période	Temps forts de l'activité Baopao
Janvier février	Lancement de l'année Baopao avec des rencontres musicales inclusives. Organisation de la 3e édition des Voix du Baopao. Découverte d'outils numériques innovants de pratique musicale collective. Temps de coordination autour des référents Baopao et de la chorale Avenir Apei. Reprise de partenariats pour des cycles d'animations musicales inclusives.
Mars avril	Ateliers mensuels de pratique musicale en famille favorisant la mixité des publics. Participation à un festival de musiques adaptées. Journée découverte Baopao en milieu hospitalier et développement d'un partenariat autour de la musique d'ensemble.
Mai juin	Accueils musicaux et parades inclusives. Participation à des journées associatives valorisant les expressions artistiques. Temps festifs et restitutions en plein air.
Juillet	Stage musical d'été Baopao avec restitutions publiques dans différents lieux culturels et médico-sociaux, favorisant la rencontre avec le grand public.
Septembre octobre	Mise en place du planning d'activités 2025 –2026. Consolidation de la musique d'ensemble et de la chorale Avenir Apei. Soirée-concert de valorisation des pratiques Baopao.
Novembre décembre	Journées de formation et de technique vocale pour les référents musique. Interventions Baopao dans des forums et rencontres régionales Art & Handicap. Lancement de la chanson collective « Mes droits ». Interventions musicales lors d'événements institutionnels et festifs de fin d'année.
2025, une année de pratiques musicales partagées... et un élan confirmé pour 2026	



L'année 2025 confirme l'activité Baopao comme un pilier de la pratique musicale adaptée et inclusive au sein d'Avenir Apei. Tout au long de l'année, les actions menées ont permis de renforcer les liens entre établissements, partenaires culturels et espaces de vie ordinaires, en faisant de la musique un véritable outil d'expression, de rencontre et de transversalité institutionnelle.

Dans cette continuité, l'année 2026 s'annonce dynamique, portée par des partenariats consolidés, une organisation structurée des pratiques musicales et une volonté partagée de poursuivre le développement de projets collectifs, accessibles et ouverts sur la cité.

*Abdallah Sidki,
Coordinateur musical*

Une nouvelle étape pour la restauration dans nos établissements

Dans le cadre du déménagement de l'ESAT Les Néfliers vers le site du Pecq, l'association a engagé un projet structurant: la création d'une **cuisine centrale** qui, à terme, produira les repas pour l'ensemble des **21 établissements et services** de l'association et les 1000 personnes accompagnées!

À travers ce projet, l'association a fait le choix de **reprendre pleinement la maîtrise et le pilotage de la restauration**, un service essentiel à la vie quotidienne des personnes accompagnées au sein de nos établissements et services.

Cette démarche vise à **harmoniser et améliorer la qualité des repas**, aujourd'hui assurés par différents prestataires (Elior, Sodexo, Api, entre autres), selon des organisations et des niveaux de qualité parfois inégaux d'un établissement à l'autre.

Un appel d'offres pour construire un projet durable

Afin de garantir un choix objectif, qualitatif et adapté aux besoins de nos établissements et des personnes accompagnées, l'association a lancé un **appel d'offres** portant sur la gestion de la restauration, en intégrant à la fois les enjeux actuels et la perspective de la future cuisine centrale.

À l'issue de cette procédure, **Vitalrest** a été retenu comme **nouveau partenaire restauration** de l'association.

Ce choix s'inscrit dans la continuité de nos valeurs et de notre exigence en matière de qualité, de proximité et de respect des besoins des publics accompagnés.

Qui est Vitalrest?

Créée en 2001 par son actuel PDG, Vitalrest est une **entreprise familiale à taille humaine**, spécialisée dans la restauration et les services hôteliers à destination des secteurs médico-social et sanitaire.

Elle développe une **expertise reconnue en cuisine santé** et se distingue par:

- une cuisine généreuse, équilibrée et savoureuse,
- une large place accordée au **fait maison**,
- l'utilisation de **produits frais** et le recours aux circuits courts,
- une attention particulière portée aux **besoins spécifiques des publics accueillis**.

Au-delà de la restauration, Vitalrest accompagne les établissements dans leurs projets du quotidien et partage des **valeurs humaines fortes**, en cohérence avec celles de notre association.

L'entreprise dispose également d'un savoir-faire complémentaire dans le **nettoyage des locaux en milieu sanitaire et médico-social**, notamment à travers des pratiques d'éco-nettoyage.

Un projet qui s'inscrit dans le temps

La cuisine centrale du Pecq nécessitant des travaux et une phase de préparation importante, sa mise en service interviendra ultérieurement.



Cependant, afin de ne pas attendre cette échéance et de commencer dès à présent à structurer le projet, l'association a fait le choix de **démarrer le partenariat avec Vitalrest avant l'ouverture de la cuisine centrale**.

Une transition progressive, site par site

Dans cette phase transitoire, Vitalrest reprend progressivement la gestion des cuisines existantes, en remplacement des prestataires actuels, qu'il s'agisse de cuisines sur site ou de prestations en liaison froide.

Cette transition se fait sans rupture de service. Lorsque la cuisine est réalisée sur place par un chef, cette organisation est maintenue.

Dates clés de démarrage du partenariat

- **La Roseraie** : lundi 26 janvier 2026
- **MDV Le Point du Jour**: lundi 9 février 2026
- **Foyer de vie Les Mésanges**: lundi 23 février 2026
- **IME Les Glycines**: lundi 9 mars 2026
- **ESAT Les Courlis**: lundi 9 mars 2026
- **ESAT Les Néfliers**: lundi 9 mars 2026.

Cette phase permettra à Vitalrest de **mieux connaître nos établissements, nos équipes et les personnes accompagnées**, et de préparer, avec l'association, la future organisation autour de la cuisine centrale du Pecq.

Construire ensemble la suite

Ce démarrage anticipé du partenariat constitue une **étape clé du projet de restauration** de l'association. Il s'inscrit dans une démarche progressive, concertée et évolutive.

La cuisine centrale arrive demain, mais le partenariat commence dès aujourd'hui.

Violette Guillet,
directrice générale ■

Opération brioches: un élan solidaire au service des loisirs adaptés

La traditionnelle opération brioches d'Avenir Apei s'est déroulée cette année sur une période élargie, du vendredi 10 au dimanche 12 octobre, puis jusqu'au 22 octobre pour certains établissements. Cette mobilisation collective a, une nouvelle fois, témoigné de la force de l'engagement et de la solidarité qui animent notre association.

Une mobilisation exceptionnelle sur l'ensemble du territoire

L'ensemble des établissements d'Avenir Apei a pris part à cette opération, avec **plus de 20 lieux de vente investis** sur le territoire. Grâce à l'implication conjointe des **bénévoles, des professionnels et des personnes accompagnées**, ce sont plus de **8 000 brioches** qui ont été vendues. Ce résultat remarquable est le fruit d'une organisation rigoureuse, mais surtout d'un **engagement humain fort**, visible sur le terrain tout au long de l'opération.

Soutenir les Centres de Loisirs Adaptés: un enjeu essentiel pour les familles

Dans un contexte marqué par une **réduction des financements publics**, cette édition de l'opération brioches revêtait une importance toute particulière.

Une part significative des bénéfices sera destinée au soutien des centres de loisirs adaptés, rattachés à nos IME, afin de permettre la poursuite de temps de loisirs adaptés pour les enfants et adolescents en situation de handicap; **le solde de l'opération brioches sera quant à lui porté au crédit de la caisse de solidarité de l'association**.

Ces temps de loisirs jouent un rôle essentiel pour les enfants et les adolescents accompagnés, mais aussi pour leurs familles. Ils constituent des **espaces d'épanouissement, de socialisation et d'ouverture**, tout en contribuant à soutenir les parents dans leur quotidien, en leur offrant des solutions adaptées et sécurisantes, pensées en complémentarité avec l'accompagnement éducatif. Ils représentent également un temps de répit précieux, pour de

nombreuses familles fortement mobilisées par les exigences professionnelles et l'accompagnement de leur enfant.

L'association reste par ailleurs pleinement mobilisée et recherche activement d'autres sources de financement afin de garantir la pérennité de ce dispositif, indispensable à l'équilibre de nombreuses familles.

Une action porteuse de citoyenneté et de lien social

La participation active des foyers mérite d'être tout particulièrement soulignée. Pour les personnes accompagnées, cette action a représenté une **véritable mise en situation citoyenne**: aller à la rencontre du public, s'engager dans une action solidaire, représenter l'association et créer du lien avec la population locale.

Cet engagement concret renforce le **sentiment d'utilité sociale, la confiance** en soi et l'ancrage dans la vie de la cité, valeurs au cœur du projet associatif d'Avenir Apei.

Un grand merci à toutes et tous

Nous adressons **nos remerciements les plus sincères** à l'ensemble des **bénévoles, professionnels, parents et personnes accompagnées** qui se sont mobilisés avec énergie et bienveillance pour faire de cette opération un véritable succès solidaire.

Cette dynamique collective illustre, une fois encore, **le dynamisme de notre association**, la force de son réseau et l'engagement partagé au service des personnes que nous accompagnons.

*Jean-Michel Reiter,
Président* ■



Retour sur le séminaire annuel d'Avenir Apei : Deux journées pour penser et construire l'avenir

Fin novembre, administrateurs et cadres d'Avenir Apei se sont réunis pour le séminaire annuel de l'association, organisé sur deux journées. Ce rendez-vous annuel constitue un moment privilégié pour prendre du recul, partager les analyses et nourrir collectivement les perspectives d'avenir de l'association.

Une première journée riche en contenus et en échanges

La première journée a débuté par **un retour sur le séminaire 2024**, permettant de mesurer le chemin parcouru et de mettre en lumière les avancées réalisées. Les participants ont ensuite découvert la présentation d'un Manifeste coécrit avec plusieurs associations partenaires, visant à alerter et mobiliser sur la situation préoccupante des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique, et troubles du spectre autistique (TSA).

La journée s'est poursuivie par la projection d'un extrait de la représentation « **FALC en Scène 2 – Les Fables de La Fontaine** ». Cette présentation a montré l'engagement fort de l'association en faveur de l'accessibilité, de la participation culturelle et de l'inclusion des personnes accompagnées.

Les échanges se sont poursuivis autour de la citoyenneté, sujet essentiel au regard des élections municipales à venir. La **présentation de la cartographie de la population accompagnée** a ensuite permis d'apporter un éclairage sur les profils, les besoins et les évolutions à anticiper.

Transformation de l'offre de services : anticiper et innover

Le séminaire a également été l'occasion d'approfondir la réflexion sur **la transformation de l'offre de services**, un enjeu majeur pour répondre aux besoins évolutifs des personnes accompagnées. La mise en œuvre de cette transformation est prévue en 2027 pour le secteur enfance, et en 2030 pour le secteur adulte.

Pour le secteur enfance, notre site de l'IME les Glycines illustre concrètement cette démarche de mutualisation et d'adaptation des services, avec le déménagement à venir du SESSAD sur le site. Dans ce cadre, l'association bénéficie de l'accompagnement du CREAI (Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Info), et les professionnels de l'IME et du SESSAD participent régulièrement à des rencontres et formations visant à préparer cette évolution.

Les échanges lors du séminaire ont permis de souligner l'importance de penser l'accompagnement de manière flexible et inclusive, en intégrant de nouvelles pratiques et en adaptant l'offre aux parcours individuels des personnes accompagnées. L'intervention d'Éric Piriou, directeur du Centre de Preuves Société Inclusive (CPSI), a enrichi ce temps de réflexion en apportant des perspectives concrètes sur les transformations à venir dans le secteur médico-social.

Les administrateurs de l'association ont découvert concrètement une plateforme déjà en fonctionnement dans le département de Seine-et-Marne. Le Directeur Général de l'Adapei 77 est venu présenter cette plateforme dans nos locaux le 28 janvier, à l'occasion d'un séminaire dédié aux administrateurs. Ce temps aura permis de visualiser le fonctionnement opérationnel d'une telle



structure et de nourrir la réflexion sur le développement futur des services d'Avenir Apei.

Un moment convivial et fédérateur

La journée s'est conclue par un **temps convivial et chaleureux**, autour d'une animation interactive dédiée aux chocolats d'exception, animée par Anne Fortin d'Évasion Cacao.

Cap sur le projet associatif 2027 – 2032

La deuxième matinée a été consacrée à un temps de **réflexion collective sur le projet associatif 2027 – 2032**, dont le travail se poursuivra tout au long de l'année 2026 pour une validation lors de l'Assemblée Générale de 2027. Afin de renforcer une vision commune et d'affirmer les ambitions futures de l'association, administrateurs et directeurs ont travaillé ensemble pour identifier les priorités stratégiques, définir les axes de développement et réfléchir aux moyens de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Cette étape a été l'occasion de partager les valeurs et la vision d'Avenir Apei, afin que tous les participants soient alignés sur les objectifs à moyen terme et puissent contribuer activement à leur réalisation.

Construire ensemble l'avenir d'Avenir Apei

Ce séminaire annuel a une nouvelle fois montré l'importance de ces temps de rencontre pour Avenir Apei. Les échanges nourris, la diversité des points de vue et l'implication des participants ont permis de faire émerger des réflexions utiles et structurantes pour l'avenir de l'association.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur engagement, la qualité des échanges et l'énergie positive qui ont animé ces deux journées.

*Marie Jeannot,
assistante de direction* ■

Accès des tuteurs aux dossiers CAF : une avancée concrète pour simplifier les démarches

Pendant longtemps, les démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont constitué une véritable difficulté pour les tuteurs, curateurs et personnes bénéficiant d'une habilitation familiale.

Alors même qu'ils étaient légalement chargés d'accompagner ou de représenter une personne protégée, ils ne disposaient pas d'un accès direct aux dossiers CAF.

Les échanges étaient souvent complexes : demandes exclusivement écrites, absence d'accès en ligne, délais importants pour mettre à jour les situations, et impossibilité, pour les personnes accompagnées elles-mêmes, de gérer leur compte en raison de leurs difficultés de compréhension ou d'autonomie numérique.

Un nouveau dispositif: le « compte tuteur » CAF

À la suite de nombreuses remontées de terrain et d'échanges avec les services de la CAF, une évolution majeure a été mise en place.

La CAF a désormais formalisé, dans un document dédié à destination des tuteurs, un accès spécifique et sécurisé permettant de gérer les dossiers des personnes protégées.

Concrètement, il est désormais possible de :

- créer un compte tuteur personnel sur le site caf.fr;
- rattacher une ou plusieurs personnes protégées à ce compte;
- accéder aux dossiers CAF des personnes accompagnées;
- effectuer directement en ligne certaines démarches et mises à jour.

Ce nouveau fonctionnement est présenté de manière détaillée dans un document d'information de la CAF destiné aux tuteurs, curateurs et personnes sous habilitation familiale (document à télécharger sur CAF tuteur).

Une gestion plus fluide et plus réactive des situations

Cette évolution constitue une avancée importante. Elle permet :

- un gain de temps significatif pour les familles et les tuteurs;

Je rencontre des difficultés à gérer le dossier de mon(ma) protégé(e)

1 Je n'arrive pas à créer/mais à me connecter à mon espace tuteur. Plusieurs problèmes peuvent bloquer mon accès à mon espace tuteur. Il convient de vérifier certains éléments :
– les coordonnées de contact (téléphone et email) inscrites dans le dossier allocataire de mon(ma) protégé(e) sont bien les siennes et non les miennes. Si ce n'est pas le cas, je les modifie sur caf.fr ou je prends rendez-vous avec ma Caf ;
– je n'arrive pas à me connecter à mon espace tuteur. Si je n'arrive pas à me connecter, je prends rendez-vous avec ma Caf pour vérifier que c'est bien moi qui suis inscrit(e) comme tuteur(e) dans le dossier de mon(ma) protégé(e) afin de pouvoir réaliser les démarches ;
– je n'arrive pas à me connecter à mon espace tuteur. Si je n'arrive pas à me connecter, je prends rendez-vous avec ma Caf pour vérifier que c'est bien moi qui suis inscrit(e) comme tuteur(e) dans le dossier de mon(ma) protégé(e) afin de pouvoir réaliser les démarches ;
– lorsque j'essaie de me connecter, l'écran me présente un nom exactement de la même manière qu'il indique dans le jugement de tutelle. Exemple : si mon préteur est Anne-Marie avec un tiret entre les deux prénoms, je n'arrive pas à l'écire le tiret ;
– J'arrive à me connecter à mon espace tuteur mais je n'arrive pas à retrouver mon(ma) protégé(e). Si j'arrive à me connecter à mon espace mais que je ne retrouve pas mon(ma) protégé(e), c'est sûrement que ma Caf n'a pas connaissance de numéro de sécurité sociale. Dans ce cas, je prends rendez-vous avec ma Caf pour le communiquer au plus vite. En effet, sans cette information, je ne pourrai pas retrouver mon(ma) protégé(e) sur caf.fr.

Mon Compte tuteur : comment gérer le dossier de mon(ma) protégé(e) ?

caf.fr

Caf des Yvelines

Utiliser Mon Compte tuteur

Tous les éléments essentiels en 1 coup d'œil depuis la page d'accueil de l'Espace Mon Compte pour gérer les dossiers de vos protégés en toute simplicité !

Découvrir toutes les fonctionnalités de Mon Compte tuteur

1 MON TABLEAU DE BORD me permet de voir tous mes protégés connus de ma Caf en cliquant sur le en face du nom de mon protégé

2 RETROUVER UN PROTÉGÉ me permet de rapatrier le dossier d'un protégé qui réside dans un autre département.

3 MES PROTÉGÉS sont affichés par ordre alphabétique. Un protégé dont le jugement arrive à son terme est affiché en tête de la liste.

4 LA NATURE DE LA MESURE de protection ainsi que les prestations concernées sont indiquées.

5 LE JUGEMENT ARRIVE À SON TERME m'alerte 3 mois avant la date de fin et me permet de transmettre le nouveau jugement et un nouveau RIB.

6 INFORMATIONS BANCAIRES me permet de voir directement les coordonnées bancaires de mon protégé en cliquant sur le.

7 ACCÉDER AU DOSSIER m'orienté vers le dossier complet de mon protégé.

8 MES INFORMATIONS présente mes coordonnées de contact.

9 AJOUTER UN PROTÉGÉ me permet d'ajouter une nouvelle mesure de protection et de fournir le jugement et le RIB du nouveau protégé.

10 LE MENU MON COMPTE me permet, si je suis moi-même allocataire, de naviguer entre mon espace tuteur et mon espace personnel.

Cnaf – Cnaim (Centre national d'appui aux métiers) - MAJ 01/2025

- une meilleure réactivité dans la mise à jour des situations (ressources, changements familiaux, coordonnées, etc.);
- une réduction des démarches papier et des déplacements en agence ;
- une sécurisation accrue des échanges, dans le respect du cadre juridique de la mesure de protection.

Le compte tuteur devient ainsi un véritable outil de suivi et d'accompagnement, mieux adapté aux réalités vécues par les personnes protégées et leurs représentants.

Une avancée au service des personnes accompagnées

Au-delà de l'aspect technique, cette évolution va dans le sens d'une meilleure prise en compte des situations de handicap, de dépendance ou de vulnérabilité.

Elle reconnaît pleinement le rôle des tuteurs et des familles, tout en facilitant l'accès aux droits des personnes accompagnées.

La possibilité de visualiser directement les informations, de suivre les dossiers et d'agir rapidement constitue un levier important pour sécuriser les parcours et éviter les ruptures de droits.

Jean-Michel Reiter,
Président

Un café rencontre sur la thématique de l'« Habiter après le travail »



Le 14 octobre 2025, Avenir Apei a organisé son « café rencontre » consacré à la retraite des personnes en situation de handicap. Cette année, la thématique était « l'habiter ».

Près de quarante participants ont pris part à l'évènement, parmi lesquelles des personnes déjà à la retraite et actuellement en foyer de vie, mais aussi des travailleurs d'ESAT de tous âges: certains avec un projet de retraite déjà défini, d'autres venus simplement par curiosité.

La matinée s'est ouverte par une introduction de Jean-Michel Reiter, président d'Avenir Apei mais aussi d'Un avenir après le travail IDF, rappelant l'importance d'anticiper les parcours et de penser les transitions de manière collective.

Des interventions de partenaires sont venues rythmer la matinée, notamment celles de Fanny Vieira (CCAS de Carrières-sur-Seine), de Myriam Remoue (Fondation Anne de Gaulle, équipe Cœur Handi'Age), ainsi qu'un témoignage de parent autour d'un logement inclusif. Un livret « logement », adapté au plus grand nombre, a également été présenté.

Les temps d'intervention ont été suivis d'échanges, avec la présence de professionnels à chaque table et du matériel facilitant la communication et l'expression de chacun. Ces échanges ont

permis de véritables partages d'expériences et ont apporté des réponses concrètes aux questions liées à l'habitat et aux ressources existantes sur le territoire. Tout au long de la journée, des livrables ont été remis aux participants afin de prolonger la réflexion.

L'après-midi s'est poursuivie autour de trois stands thématiques: le Pôle Autonomy représenté par Mélanie Freyder qui a présenté des solutions et matériels adaptés pour faciliter la vie quotidienne dans le logement; Un avenir après le travail avec des partages de documents en FALC tel que « L'endroit où je vais vivre pendant ma retraite: ce qui est important pour moi »; et Énergie chez



soi avec Odette Rouvet, proposant des conseils pratiques pour optimiser l'énergie et rendre le logement plus écologique.

Cette journée a permis de croiser les regards, de susciter des questionnements, de faire émerger de nouvelles pistes de partenariats et de renforcer les liens entre personnes accompagnées et professionnels, dans un climat de convivialité. Un temps fort qui confirme l'importance de penser l'« habiter » comme un enjeu central des parcours de vie, à tout âge. Ce café rencontre très productif s'est conclu pour nos participants autour d'une dégustation de pizzas.

*Clarisse Rousseau,
coordinatrice du Pôle services*

Une fête aux couleurs de l'Espagne!

La salle des fêtes de la Ville de Carrières-sur-Seine a pris des airs espagnols pour accueillir près de 400 participants à notre grande fête annuelle du 27 septembre.

Personnes accompagnées, familles, adhérents et professionnels se sont retrouvés pour partager un moment convivial et festif.

Au programme: une paella géante, un spectacle de flamenco captivant et une ambiance pleine de joie et de bonne humeur. Chaque instant a été l'occasion de rire, danser et créer des souvenirs communs.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie de Carrières-sur-Seine pour la mise à disposition de la salle des fêtes, ainsi que tous nos bénévoles et professionnels dont l'investissement a rendu cette journée inoubliable.



Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles festivités placées sous le signe du partage et de la convivialité !

*Marie Jeannot,
assistante de direction*

Compétition de golf 2026 : une mobilisation solidaire

La 22^e édition de notre compétition annuelle de golf se déroulera le vendredi 19 juin 2026, avec une remise des prix au club de golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

Rendez-vous désormais bien ancré dans la vie associative, cette compétition rassemble chaque année golfeurs et partenaires autour d'un objectif commun : soutenir nos actions et contribuer au financement de nos projets au service des personnes accompagnées.

Date à retenir :
vendredi 19 juin 2026

*Jean-Michel Reiter,
Président*



La Nuit du Handicap 2026 au Vésinet

Une journée inclusive au cœur du territoire

La Nuit du Handicap fera son retour au Vésinet le samedi 13 juin 2026, sur la place du marché, dans le cadre de cet événement national inclusif, organisé simultanément dans de nombreuses villes en France.

Portée par la Ville du Vésinet, le CCAS et un large collectif associatif, cette édition s'inscrit avec une mobilisation forte du territoire. Associations, établissements médico-sociaux, bénévoles, professionnels, familles et habitants se rassemblent pour faire de cette journée un temps de rencontre ouvert à tous, où chacun trouve sa place, avec ou sans handicap.

Avenir Apei est pleinement engagée dans cette dynamique collective. Aux côtés de nombreux partenaires, l'association contribue activement à la préparation de l'événement, à l'organisation de l'accueil et à la mobilisation des bénévoles. Cette implication traduit une conviction partagée : **l'inclusion se construit dans l'espace public, par la rencontre, la participation et le faire-ensemble.**

Conçue comme une véritable journée inclusive, la Nuit du Handicap proposera des animations artistiques, culturelles et participatives accessibles à tous : musique, théâtre de rue, stands associatifs, temps d'échange et moments festifs. Les personnes en situation de handicap y sont actrices à part entière, au cœur des animations, des rencontres et de la vie de l'événement.

Avenir Apei encourage vivement l'ensemble de ses établissements à s'engager dans cette journée inclusive, que ce soit par la participation des personnes accompagnées, la mobilisation des équipes professionnelles et des bénévoles, ou la proposition d'animations. Cette présence collective est essentielle pour faire vivre concrètement nos valeurs d'inclusion, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

– **Samedi 13 juin 2026**
– **Place du marché – Le Vésinet.**

*Jean-Michel Reiter,
Président*

La Nuit du handicap
La rencontre est une fête !



Vie des établissements



Pôle enfance et jeunesse

L'IME la Roseraie accueille les animaux de la ferme !

Une matinée avec la ferme Tiligolo : un samedi travaillé pas comme les autres

Pour notre samedi travaillé du 15 novembre 2025, nous avons accueilli la ferme pédagogique Tiligolo, qui a permis aux enfants de vivre une matinée de découvertes autour des animaux de la ferme.

Dès le matin dans la cour de l'IME, les enfants ont découvert un espace aménagé spécialement pour accueillir les animaux: lapins tout doux, petits cochons curieux, moutons joueurs et chèvres amusantes qui n'ont pas manqué de venir réclamer quelques caresses. Organisés en petits groupes, les enfants ont pu approcher chaque animal, les observer et même les toucher.

Pendant que certains vivaient leur moment privilégié auprès des animaux, les autres participaient à des ateliers sur le thème de la ferme: fabrication d'une fresque, comptines...



La venue de la ferme Tiligolo a offert aux enfants bien plus qu'un simple moment de découverte: ils ont vécu une expérience sensorielle (sentir la paille, écouter les cris des animaux, toucher leur pelage...).

Cette immersion dans l'univers de la ferme a été une vraie bouffée d'air frais, autant pour les petits que pour les grands.

Une chose est sûre : les enfants ne sont pas près d'oublier cette rencontre avec leurs nouveaux amis à quatre pattes !

*Carla Tannoux, apprentie direction
Mireille Seiler, cheffe de service* ■

L'inclusion inversée à l'IME !

Un partenariat enrichissant avec la classe de CP de l'école du Parc

Depuis bientôt 1 an, l'IME la Roseraie collabore avec la classe de CP de l'école du Parc de la ville de Carrières-sur-Seine. Chaque lundi matin, les enfants de l'école viennent partager un temps de motricité avec les enfants de l'IME au sein de notre gymnase. C'est donc les enfants ordinaires qui s'intègrent dans les locaux des enfants en situation de handicap !

Les élèves de CP créent les parcours pour les enfants accueillis à l'IME et se lancent parfois des défis amusants, comme traverser le parcours les yeux fermés. Ces rencontres permettent à tous les enfants de développer leur coordination, leur confiance



en eux et leur sens de l'entraide, dans un climat de complicité et de partage.

Pour les enfants de l'IME, ces lundis sont des moments attendus: bouger, expérimenter, travailler la socialisation et vivre un temps d'échange ludique et stimulant.

Ce partenariat illustre parfaitement l'intérêt des rencontres interclasses: créer du lien,

encourager la coopération, découvrir le handicap et offrir à chacun la possibilité de s'enrichir de l'autre dans un cadre positif et convivial. Les enfants repartent toujours avec le sourire, fiers de leurs réussites et impatients de retrouver leurs nouveaux camarades la semaine suivante !

*Carla Tannoux, apprentie direction
Mireille Seiler, cheffe de service* ■

Participation du SAVS à une course solidaire

« Le 20 mai 2025 a eu lieu une course solidaire à Rueil-Malmaison à laquelle différents services ont participé. Cet évènement sportif a pour but de promouvoir l'inclusion, la sensibilisation au handicap et la récolte des fonds, dans un esprit non compétitif. Cette course fut un défi agréable à relever, dans un cadre qui l'est tout autant. Cependant, un reproche peut être apporté. C'est évènement a pour but de promulguer l'inclusion, mais de manière maladroite, il différencie les personnes « valides » venant des entreprises et les « athlètes » porteur d'un handicap via le port d'un t-shirt; de plus, la compétition est bien présente entre les entreprises durant la course.

Malgré ces quelques défauts, ce fut une belle expérience qui je pense, est un bon moyen de sensibilisation mais certainement pas encore tout à fait d'inclusion. »

Benjamin

« Cette journée organisée par Special Olympics a été pour moi l'occasion de voir plein de chouettes personnes qui me mettaient dans une bonne ambiance et ce fut aussi l'occasion pour moi de me surpasser. Nous nous sommes entraînés pour cette journée et j'ai apprécié ces entraînements. Même si je visais la première place lors de cette course, je pense que le plus important ce sont les liens que l'on a créés avec les gens qui nous entourent pendant notre chemin. »

Mohammed Ali



« La participation à cette journée de Special Olympics a été l'aboutissement de 4 séances d'entraînements collectifs. De mars à mai, nous nous sommes retrouvés régulièrement au domaine de Marly-le-Roi pour des sessions de course à pied et de marche sportive. D'une séance à l'autre, nous avons constaté nos progrès et les bienfaits sur le corps et l'esprit de la pratique d'une activité physique. Cette régularité a aussi permis des rencontres entre les participants. Presque tous sont allés au bout du projet et nous avons tous pris plaisir à cette belle matinée sportive et ensoleillée. »

Julie



Pôle habitat et vie sociale

Foyer Les Courlis

Sensas

Le dimanche 19 septembre, nous avons passé une après-midi pleine de surprises à Sensas Cergy. Le principe: relever des défis dans différentes salles, souvent dans le noir, en faisant appel à nos cinq sens. On a rigolé, on a parfois un peu crié, on s'est aidés, et on a surtout beaucoup partagé.



Entre les parcours, les énigmes et les fous rires, on s'est vraiment amusés et on a vécu une expérience originale et unique.

Une sortie où esprit d'équipe et bonne humeur étaient au rendez-vous!

L'équipe éducative et les résidents du foyer les Courlis ■

Laser game

Nous sommes allés au laser game le dimanche 14 septembre pour une après-midi pleine d'action et de rires. Casques sur la tête et pistolets laser en main, nous avons plongé dans l'ambiance sombre et colorée du jeu. Chacun a joué le jeu: certains se sont faufilés en mode ninja, d'autres se sont fait repérer



tout de suite... mais au final, tout le monde a bien rigolé! Entre les courses, les cachettes et les éclats de rire, la partie est passée très vite. Une sortie sportive et amusante, où on est tous ressortis un peu fatigués, mais surtout avec le sourire.

L'équipe éducative et les résidents du foyer les Courlis ■

Une sortie au zoo

Direction le zoo de Vincennes pour une journée pleine de découvertes! On a pu voir plein d'animaux: girafes, lions, singes, zèbres, flamants roses... il y en avait partout! Certains animaux se cachaient, d'autres prenaient la pose pour les photos, on aurait presque dit qu'ils aimaient ça! On



a marché, observé, rigolé, et appris plein de choses sur les différentes espèces.

L'équipe éducative et les résidents du foyer les Courlis ■

Ouverture du Service de la MAS Hors les Murs: une nouvelle approche de l'accompagnement

En avril 2025, le service MAS Hors les Murs, rattaché à la MAS la Roseraie à Carrières-sur-Seine, a débuté ses premiers accompagnements. L'équipe est aujourd'hui au complet et nous accompagnons désormais 6 personnes.

La Mas Hors les Murs s'adresse à :

- Des jeunes adultes en transition après un IME, facilitant leur passage vers l'âge adulte
- Des personnes sans solution adaptée, en rupture de parcours
- Ou encore des personnes souhaitant rester à domicile

Une réponse souple et innovante

Ce projet permet d'offrir un accompagnement en lien étroit avec les familles et les partenaires du territoire. Il comprend :

- Un rôle de coordination du parcours et des soins, avec la mise en lien des différents intervenants sur le territoire (paramédicaux, sociaux, médicaux, etc.),
- Un soutien personnalisé à domicile : aide à l'organisation du quotidien, gestes de la vie quotidienne, mise en place d'aménagements adaptés, activités à domicile...
- Des activités de groupe en journée, dans les locaux de la MAS Hors les murs : ate-

liers créatifs, activités sportives adaptées, temps de socialisation...

- Un accompagnement vers l'extérieur : sorties culturelles, sportives, activités locales...
- Un accueil à la MAS de jour ou dans d'autres établissements médico-sociaux, pour des activités collectives ou des temps thérapeutiques.

Le dispositif repose sur une équipe pluridisciplinaire et chaque accompagnement est personnalisé et modulé selon les besoins et au projet de vie de chaque personne.

En offrant une alternance entre accompagnement individuel à domicile et activités collectives, le service vise à favoriser l'autonomie, prévenir les ruptures de parcours et soutenir le maintien à domicile, tout en respectant les choix et les rythmes de vie des personnes accompagnées et de leur famille.

« Notre accompagnement à domicile s'est construit progressivement avec les personnes accompagnées et leurs parents. Malgré des débuts parfois délicats, une relation de confiance s'est installée, cela nous a permis de mettre en place plusieurs activités.

Joya a notamment choisi de partager une photo de notre balade au bord de la Seine, à Sartrouville, un moment fort qu'elle a



Voici, la salle de vie de la MAS Hors les Murs, où nous nous réunissons tous les jeudis



beaucoup apprécié » (Témoignage de Joya, une personne accompagnée et de Rolly, AES)

L'équipe de la MAS Hors les murs ■

Les résidents du foyer de vie les Mésanges s'engagent!

Un vent de solidarité souffle sur le foyer de vie les Mésanges en cette fin d'année 2025...

Les résidents ont participé à deux opérations de bénévolat :

- Vente des brioches devant le Carrefour Market de Croissy-sur-Seine, dans le cadre de l'opération nationale de l'Unapei – deux équipes de résidents accompagnées de deux professionnelles se sont relayées sur le stand le vendredi 10 octobre après midi et le samedi 11 octobre matin.
- Participation à la banque alimentaire organisée par le Rotary Club à Carrefour Montesson. Notre équipe s'est rendue



sur place le vendredi 28 novembre après midi. Leur mission consistait à récupérer les dons des clients à la sortie des caisses du magasin.

Voici ce qu'ils en disent ...

« On a été bien accueillis par les personnes bénévoles et les responsables.

Ce travail nous a beaucoup plu.

On a trouvé que les gens étaient généreux et souriants.

A refaire un jour !

Francisco, François, Laëtitia, Vincent K et Maeva »

Cap sur 2026 en espérant continuer de voir les résidents agir en position d'aidants !

Mickaël Teboul, moniteur éducateur,
Laurence Barbosa, éducatrice spécialisée,
Caroline Benoit, directrice adjointe ■



Pôle travail accompagné

Fête de l'été

Les ESAT d'Avenir Apei ont organisé trois fêtes destinées à marquer l'arrivée de l'été !

Ces événements ont réuni l'ensemble des équipes autour d'activités variées :

- Karaoké,
- Jeux sportifs,
- Atelier manucure,
- Repas convivial,
- Danse.

L'organisation de ces fêtes s'inscrit dans la volonté des ESAT de proposer, tout au long de l'année, des temps collectifs favorisant



la participation sociale, la qualité de vie et le bien-être au travail.

Emma Calland,
Chargée de communication ■



Cérémonie Remise des médailles



Les ESAT d'Avenir Apei ont organisé trois cérémonies de remise de médailles visant à reconnaître l'engagement, la progression professionnelle et la continuité des parcours des personnes accompagnées.

Ces événements ont un objectif commun : valoriser les compétences mobilisées au quotidien dans les ateliers.

Deux types de distinctions ont été remis :

- Les Médailles du Travail, attribuées à celles et ceux engagés depuis plus de 10 ans
- La reconnaissance des travailleurs titulaires des attestations Différent et Compétent et de la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels

Ces cérémonies contribuent à renforcer la visibilité des compétences développées



par les travailleurs et à reconnaître la place essentielle qu'ils occupent dans la qualité des prestations réalisées au sein des ateliers. Elles rappellent également le rôle structurant de l'ESAT dans la construction des parcours professionnels et dans l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion.

Emma Calland,
Chargée de communication ■

Cravate Solidaire



Le 15 octobre, quatre travailleurs de l'ESAT les Nefliers ont participé à un atelier

organisé par La Cravate Solidaire à Paris, dans le cadre de son dispositif d'aide à la préparation aux entretiens d'embauche.

L'association propose un accompagnement comprenant des conseils sur la présentation professionnelle ainsi que la mise à disposition de tenues adaptées.

Cette action s'inscrit dans le plan de transformation des ESAT, visant à renforcer l'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire.

Elle s'appuie notamment sur l'intervention du chargé d'insertion, dont le rôle est de soutenir l'élaboration du projet professionnel, de faciliter la découverte de nouveaux métiers et d'encourager la mise en pratique dans différents environnements de travail. Cette collaboration contribue à diversifier les outils mis à disposition pour favoriser la montée en compétence et l'accès à l'emploi des personnes accompagnées.

Emma Calland,
Chargeée de communication ■

Duo Day

Cette année encore, nos trois ESAT ont eu le plaisir de participer à l'édition 2025 des DuoDay, un événement national qui met en lumière les compétences des travailleurs en situation de handicap et favorise leur découverte du monde professionnel.

Au total, 60 travailleurs ont pu vivre cette expérience unique, répartis dans de nombreuses entreprises, toutes mobilisées pour offrir un accompagnement bienveillant, attentif et riche d'échanges.

Cette journée est avant tout l'occasion pour les travailleurs de découvrir de nouveaux

métiers, d'explorer d'autres secteurs d'activité et de rencontrer des professionnels engagés. Elle encourage l'ouverture, les rencontres et la confiance en soi.

Deux de nos travailleurs ont eu l'opportunité de réaliser leur DuoDay au Sénat, aux côtés de Gérard Larcher et François Rapin. Un moment inoubliable dans un lieu prestigieux, qui restera une expérience marquante pour eux.

Les DuoDay ouvrent également la voie au DuoDay inversé, durant lequel ce sont les

entreprises du milieu ordinaire qui viennent en ESAT pour découvrir le quotidien et les compétences des travailleurs. Un véritable temps fort qui permet de prolonger la dynamique initiée, de renforcer les liens et parfois même de créer de nouveaux partenariats durables.

Ces rencontres illustrent parfaitement l'engagement de nos ESAT et de nos partenaires en faveur d'une société inclusive, ouverte et collaborative.

Emma Calland,
Chargeée de communication ■



Avenir Apei

Retrouvez les mots associés à Avenir Apei
en jouant à ces mots mêlés.

S	O	L	I	D	A	R	I	T	É	O
H	M	B	É	N	É	V	O	L	A	T
O	C	U	L	T	U	R	E	L	L	E
C	É	L	É	B	R	A	T	I	O	N
C	I	T	O	Y	E	N	N	E	T	É
E	S	A	T	E	K	L	L	W	F	S
A	Z	N	B	R	I	O	C	H	E	S
C	H	X	H	N	Q	M	N	Q	P	Y
K	B	A	O	P	A	O	U	R	U	F
I	N	C	L	U	S	I	O	N	B	J
Y	G	R	E	N	C	O	N	T	R	E

Mots à trouver :

BAOPAO
BÉNÉVOLAT
CULTURELLE
ESAT
RENCONTRE
BRIOCHE
CITOYENNETÉ
CÉLÉBRATION
INCLUSION
SOLIDARITÉ



Coin des poèmes

Les poèmes de Gilles Leroy,
personne accompagnée à la retraite

« Désirable »

Être présentable pour faire les courses ou autre chose sans rose, mais avec un esprit enthousiasmant et franchouillard sans bobard.



« Bonheur »

Être en accord avec son entourage et ses intimes qui me récompenseront en ne tournant pas en rond, mais en vaquant à mes occupations journalières.



« Projets »

Si tu as une vie bien menée, tu mèneras bien tes projets de tout ordre.

« Premier jour »

Jour de défi
Jour de relève
Jour de courage
Pas jour de crève
Jour de détermination
Sans se poser de questions



Agenda année 2026

Bureau et Conseil d'administration

Bureau

- 12 février (+ réunion stratégie)
- 12 mars
- 9 avril
- 7 mai
- 11 juin (+ réunion stratégie)
- 10 septembre (+ réunion stratégie)
- 8 octobre
- 12 novembre (+ réunion stratégie)
- 10 décembre



Conseil d'administration

- 17 février
- 14 avril
- 23 juin
- 13 octobre
- 15 décembre

Commissions

Commission finances

- 3 avril
- 2 octobre
- 4 décembre

Commission développement durable

- 11 mars
- 24 juin
- 18 novembre

Comité Éthique

- 3 février
- 9 avril
- 28 mai
- 17 novembre

COPIL santé

- 10 mars
- 11 juin



Temps forts associatifs

Mégaboom des enfants

3 février

Bal des adultes

17 avril

Assemblée générale

18 juin

Fête de l'association

19 ou 26 septembre (selon disponibilité de la salle des fêtes)



Événements partenaires

Congrès de l'Unapei

Du 3 au 5 juin

Opération golf

19 juin



Journées et Séminaires

Séminaire Administrateurs

28 janvier
22 septembre

Journées des CVS

26 mars (à destination des personnes accompagnées)
31 mars (à destination des représentants des familles dans les CVS)



Séminaire Cadres et Administrateurs

26 et 27 novembre



ADHÉSION
2026

VOTRE ADHÉSION EST PRÉCIEUSE, NE TARDEZ PAS !

Pour être plus forts ensemble, nous vous invitons chaleureusement à renouveler votre adhésion à l'association pour l'année 2026 afin de promouvoir les capacités de nos personnes accueillies et nous apporter la force nécessaire à l'obtention des solutions pérennes qui leur sont nécessaires. Votre adhésion, c'est pour l'essentiel :

Permettre à votre proche de continuer à bénéficier d'une éducation, d'une sociabilisation, dans nos établissements adaptés, protecteurs et reconnus par l'état.

Représenter votre proche grâce à votre voix dans les différentes instances nationales.

Porter votre voix à notre Assemblée générale de juin 2026.
Pouvoir vous porter candidat au Conseil d'administration de l'association.

Bénéficier de tarifs réduits sur nos prestations de blanchisserie, mais aussi en reprographie.

Recevoir notre revue papier Echos d'avenir, ainsi que celle de l'UNAPEI - Vivre ensemble.



www.avenirapei.org

Siège social : 27 rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
Tél. 01 30 86 22 50



CONNECTEZ VOUS
pour adhérer en ligne
sur la plateforme de
notre partenaire



L'ensemble des équipes de l'association vous remercie par avance de votre adhésion et vous prie d'agrérer l'assurance de nos sentiments dévoués et militants !

À Carrières-Sur-Seine, le 20 janvier 2026.



VOS COORDONNÉES

M. MME.

BULLETIN D'ADHÉSION 2026



NOM..... PRÉNOM.....

PROFESSION..... TÉLÉPHONE..... E-MAIL.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

VOUS ADHÉREZ EN TANT QUE

- PARENT(S) (MÈRE, PÈRE, SCEUR, FRÈRE,...)
 AMI(S). TUTEUR(S)
 AUTRE.....

CONCERNANT VOTRE PROCHE EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

NOM..... PRÉNOM.....

LIEU D'ACCUEIL :

- ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR AVENIR APEI (PRÉCISEZ) :.....
 DOMICILE ÉTABLISSEMENT HORS AVENIR APEI

VOTRE ADHÉSION

(inclus l'adhésion à l'Unapei et son abonnement à sa revue mensuelle Vivre ensemble).

MON FOYER EST IMPOSABLE : COTISATION ANNUELLE DE 90€

(vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du total des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable de votre foyer).

MON FOYER EST NON IMPOSABLE : COTISATION ANNUELLE DE 40€

Je déclare sur l'honneur que mon foyer n'est pas imposable.

PERSONNE MORALE : COTISATION ANNUELLE DE 300€

(réservée aux personnes morales de droit privé : collectivités, sociétés, associations, établissements publics...)

DON DE SOUTIEN

.....€

(les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable).

VOTRE MODE DE VERSEMENT

PAR CHÈQUE
Joignez-le à
ce bulletin en
l'adressant à : AVENIR APEI
MR LE TRESORIER
27 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE

PAR CARTE BANCAIRE
en se connectant sur notre site internet
www.avenirapei.org > onglet > **ADHÉSION 2026**
Votre paiement sera sécurisé sur la plateforme de notre partenaire